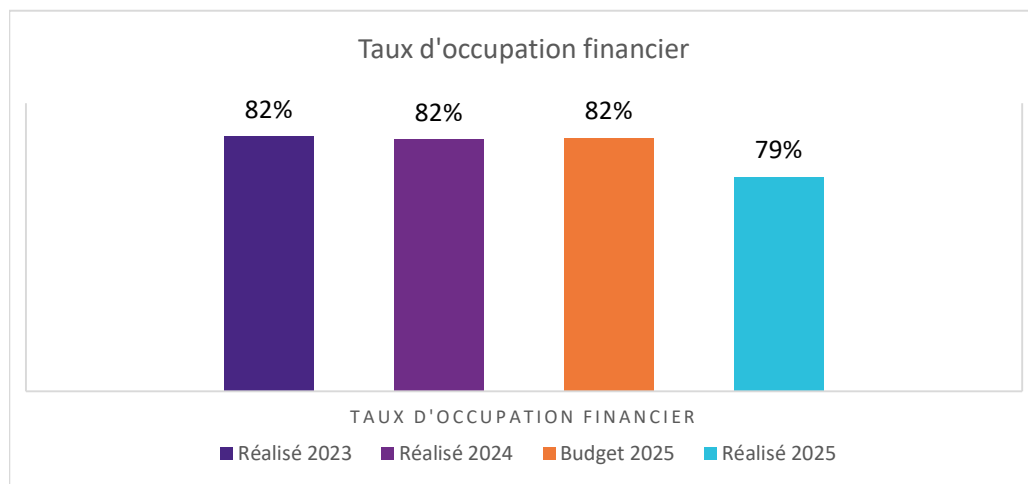
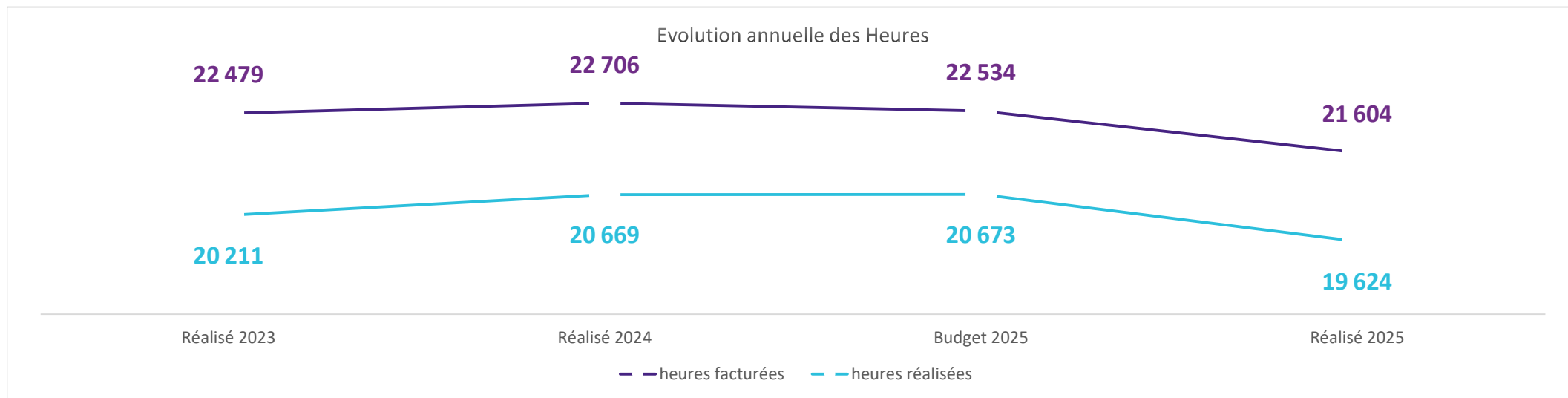


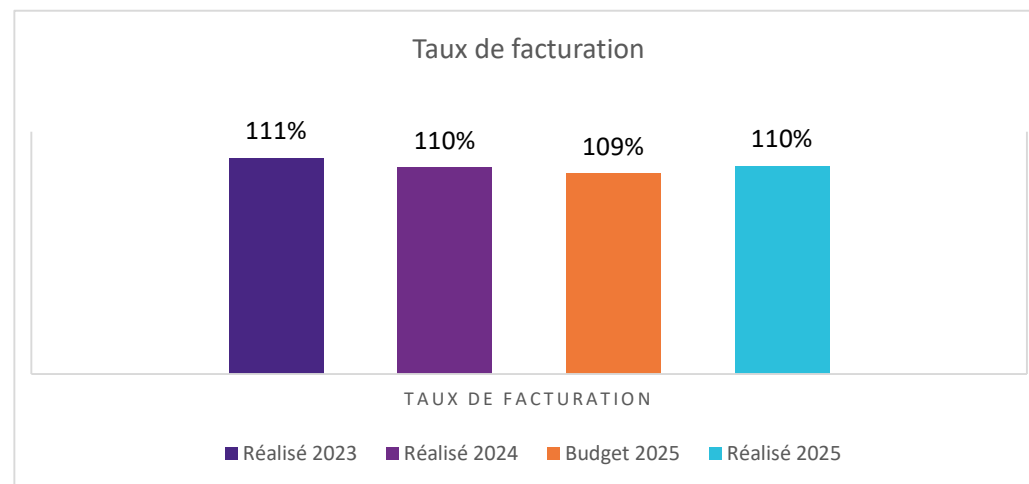
LES PONTS DE CE LUTINS DE LAMOUNET

Réalisé 2025

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R25/BP25		Ecart R25/R24	
Prestations CAF et familles	133 655	141 284	148 970	144 154	- 4 816	- 3%	+ 2 870	+ 2%
Subvention CAF	1 199	12 932	11 640	11 640	+ 0	+ 0%	- 1 292	- 10%
Subvention collectivité	47 909	49 426	50 554	50 554	- 0	- 0%	+ 1 128	+ 2%
Bonus territoire CTG	41 316	41 316	41 316	41 316	+ 0	+ 0%	+ 0	+ 0%
Chiffre d'affaires antérieur	-12	0	0	0	+ 0		+ 0	- 111%
Reprise de subventions	587	589	1 143	1 062	- 81	- 7%	+ 473	+ 80%
Autres produits d'exploitation	35	259	0	0	+ 0		- 259	
Produits d'exploitation	224 690	245 807	253 623	248 727	- 4 896	- 2%	+ 2 920	+ 1%
Achats	-6 865	-10 923	-10 384	-9 257	+ 1 127	- 11%	+ 1 666	- 15%
Services extérieurs	-40 520	-44 678	-46 796	-44 921	+ 1 875	- 4%	- 243	+ 1%
Autres services extérieurs	-3 458	-2 928	-4 822	-2 643	+ 2 179	- 45%	+ 285	- 10%
Charges de personnel	-161 619	-184 887	-171 694	-175 142	- 3 448	+ 2%	+ 9 745	- 5%
Autres charges de gestion	-14 094	-15 919	-15 332	-15 163	+ 169	- 1%	+ 756	- 5%
Dotations aux amort. et provisions	-2 173	-2 334	-3 326	-2 374	+ 952	- 29%	- 40	+ 2%
Charges d'exploitation	-228 730	-261 668	-252 354	-249 499	+ 2 855	- 1%	+ 12 168	- 5%
Résultat de l'exercice	-4 413	-15 861	1 269	-773	- 2 042		+ 15 089	
Résultat / Chiffre d'affaires	-1,97%	-6,47%	0,50%	-0,31%	- 0,81%		+ 6,16%	
Indicateurs								
Activités								
Nb places	12	12	12	12	+ 0	+ 0%	+ 0	+ 0%
Nb places collectivité	12,0	12,0	12,0	12,0	+ 0	+ 0%	+ 0	+ 0%
Nb Jours d'ouverture	228	231	229	229	+ 0	+ 0%	- 2	- 1%
Heures théoriques	30 096	30 492	30 228	30 228	+ 0	+ 0%	- 264	- 1%
Heures potentielles	27 360	27 720	27 480	27 480	+ 0	+ 0%	- 240	- 1%
Heures facturées	22 479	22 706	22 534	21 604	- 930	- 4%	- 1 102	- 5%
Heures réalisées	20 211	20 669	20 673	19 624	- 1 049	- 5%	- 1 045	- 5%
Taux d'occupation financier	82,2%	81,9%	82,0%	78,6%	- 3,4%	- 4%	- 3,3%	- 4%
Taux de facturation	111,2%	109,9%	109,0%	110,1%	+ 1,1%	+ 1%	+ 0,2%	+ 0%
Financier								
PSU horaire	5,93	6,14	6,49	6,51	+ 0,02	+ 0%	+ 0,37	+ 6%
Coût de revient horaire	11,32	12,66	12,21	12,71	+ 0,51	+ 4%	+ 0,05	+ 0%
Coût de revient par place	19 061	21 806	21 029	20 792	- 238	- 1%	- 1 014	- 5%
Charges de fonctionnement	228 730	261 668	252 354	249 499	- 2 855	- 1%	- 12 168	- 5%
Frais de gestion / place	1 160	1 327	1 278	1 264	- 14	- 1%	- 63	- 5%
Frais de gestion %	6,50%	6,49%	6,50%	6,50%	0,00%	+ 0%	0,01%	+ 0%
Subvention collectivité dont reversement	47 909	49 426	50 554	50 554	- 0	- 0%	+ 1 128	+ 2%
Subvention collectivité par place	3 992	4 119	4 213	4 213	- 0	- 0%	+ 94	+ 2%
Part. collectivité / charges de fonctionnement	20,9%	18,9%	20,0%	20,3%	0,2%	+ 1%	1,4%	+ 7%



Taux d'occupation financier (heures facturées / heures potentielles)



Taux de facturation (heures facturées / heures réalisées)



RAPPORT D'ACTIVITÉ – ANNÉE 2025

Micro-crèche Les Lutins de Lamounet



Malgré un contexte contraint en matière de ressources financières, humaines et un secteur en pleine évolution, l'année 2024 de la filière enfance de VYV³ Pays de la Loire a été riche en réalisations au service des territoires : transfert et extension de 12 à 24 places de la crèche « L'île aux doudous » dans la collectivité de Saint-Colomban (44) , extension à 12 places de la crèche « Pom' de reinette » pour la commune de Tuffalun (49), ouverture d'une crèche 100% Entreprise de 36 places à Rezé (44) et intégration du Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP) « Le Tricotin » dans la maison de l'enfance de Mûrs-Erigné (49).

L'organisation régionale stabilisée a permis de mener à bien différentes actions : structuration et animation du réseau, consolidation des partenariats institutionnels avec la CAF et la PMI, développement de nos collaborations au service des collectivités avec le renouvellement de plusieurs marchés, déploiement d'outils et de ressources au service des professionnels.

Ce rapport d'activité met en lumière, les projets et les actions menés par nos professionnels au sein de votre crèche LES LUTINS DE LAMOUNET. Il reflète pleinement la mobilisation au quotidien des équipes pour s'adapter et répondre aux besoins des enfants et des familles de votre collectivité.

Merci de votre confiance et soyez certains de notre engagement au service d'une dynamique commune : une Petite Enfance au cœur des enjeux éducatifs, sociaux et territoriaux.

*Etienne LE MIÈRE,
Directeur Régional VYV Enfance en Pays de la Loire,
VYV³ Pays de la Loire – Direction des activités Accompagnement & Soins*



1.	LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	5
1.1	La présentation du gestionnaire.....	6
1.1.1	Le groupe VYV.....	6
1.1.2	VYV ³ Pays de la Loire.....	6
1.1.3	VYV Enfance.....	8
1.2	La démarche qualité.....	9
1.3	La présentation de la structure	9
1.4	La présentation de l'équipe.....	10
1.4.1	Composition de l'équipe.....	10
1.4.2	Les mouvements du personnel dans l'année	10
1.4.3	Les formations suivies par les professionnels dans l'année	10
1.4.4	L'accueil des stagiaires et apprenties	11
1.4.5	Valorisation des métiers de la Petite Enfance	11
2.	LES CHIFFRES CLÉS	12
2.1	La population accueillie	13
2.1.1	L'origine géographique	13
2.1.2	Les enfants en situation de handicap et/ou à besoin spécifique.....	13
2.1.3	Les revenus des familles en 2025	13
2.1.4	La participation financière des familles	14
2.1.5	Les situations familiales	14
2.2	L'activité	15
2.2.1	Le taux de facturation.....	15
2.2.2	Taux d'occupation financier.....	15
2.2.3	Nombre d'heures facturées.....	15
2.2.4	La liste d'attente	16
2.3	Les types de contrats	16
3.	LES ACTIONS MISES EN PLACE	17
3.1	Par les professionnels	18
3.1.1	Pour les familles.....	18
3.1.2	Pour les enfants / En lien avec notre projet pédagogique	19
3.2	Dans le cadre de partenariat	20
3.3	Dans le cadre de la prévention	21
3.4	Par la Direction VYV³ Pays de la Loire.....	21

3.5	Dans le cadre de la démarche RSE de la structure	22
3.6	Dans le cadre de la démarche qualité	24
3.6.1	Les faits marquants de l'année	24
3.6.2	Le baromètre de satisfaction des familles	24
3.6.3	La mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité au sein de notre structure	25
3.6.4	Les réclamations et les événements indésirables.....	25
3.6.5	Les difficultés rencontrées.....	26
3.7	Pour les professionnels	26

1. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1.1 La présentation du gestionnaire

1.1.1 Le groupe VYV

Le Groupe VYV est né en 2017 du rapprochement de plusieurs mutuelles et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ensemble, ils poursuivent un double engagement :

- ▶ **Accompagner les adhérents tout au long de leur vie** et apporter des réponses aux entreprises privées et aux employeurs publics ;
- ▶ **Contribuer à la rénovation du système de protection sociale.**

Engagé pour le droit à la santé !

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il agit sur la majorité des facteurs qui impactent la santé. Pour ce faire, il est le seul groupe à associer trois métiers complémentaires :

- **Assurance** : remboursement de soins, santé, prévoyance, épargne retraite, dépendance, assurances de biens... le Groupe VYV offre une réponse globale aux besoins des adhérents de ses mutuelles
- **Soins & accompagnement** : à travers VYV³, le Groupe VYV développe sur l'ensemble du territoire, une offre de soins de qualité et de services d'accompagnement, innovante, et adaptée aux besoins de chacun.
- **Logement** : le Groupe Arcade-VYV associe l'expertise de l'habitat et de la protection sociale pour construire un modèle unique et innovant d'habitat social.



Grâce à son réseau d'agences et d'établissements, **déployé sur l'ensemble du territoire**, le Groupe VYV accompagne au plus près de leurs besoins employeurs publics et privés, et **protège 10,6 millions de personnes** tout au long de leur vie. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans les territoires et de leurs 48 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.

Il est le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

1.1.2 VYV³ Pays de la Loire

VYV³ Pays de la Loire développe et gère l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV en région Pays de la Loire.

Avec un réseau composé de 370 établissements et services, elle propose des solutions de proximité, adaptées à chaque étape de la vie : accueil de jeunes enfants, accompagnement du grand âge, du handicap, soins médicaux et dentaires, services à domicile, équipements optiques et auditifs, etc.

A travers la diversité de son offre et grâce à l'engagement humain de ses 4500 professionnels, VYV³ Pays de la Loire accompagne plus de 400 000 personnes chaque année et agit au cœur des territoires pour garantir à chacun un accès à des soins de qualité, innovants accessibles.

Acteur engagé de l'économie sociale et solidaire, VYV³ Pays de la Loire défend avec force le droit à la santé pour tous incarné par sa raison d'être :



L'offre de soins et d'accompagnement de VYV³ Pays de la Loire

Elle est répartie au sein de 3 directions d'activités :

- **Accompagnement & soins** : Hébergement et services pour personnes en situation de handicap, structures et services de l'enfance et de la famille (VYV Enfance), structures et services de la protection de l'enfance, structure et services de l'insertion professionnelle et de l'emploi, centres de soins médicaux et de réadaptation, centre de santé, centre d'expertise dans les domaines de l'autonomie et de la santé (le CENTICH) ;
- **Personnes âgées** : Hébergement et solution d'accompagnement pour personnes âgées (EHPAD), services de soins à domicile (VYV Domicile) ;
- **Services et biens médicaux** : Centres d'audioprothèse (Écouter Voir), magasins d'optique (Écouter Voir), service à domicile en santé visuelle et auditive (Écouter Voir Mobile), centre de santé dentaire (VYV Dentaire).

Nos chiffres clés



VYV³ Pays de la Loire en chiffres

 **180**
élus

 **4 500**
collaborateurs

 **376**
établissements
et services

 **5**
départements

 **3**
directions d'activités

- Accompagnement et Soins
- Personnes Âgées
- Services et Biens Médicaux

 **312 millions**
d'euros de chiffre
d'affaires en 2024

1.1.3 VYV Enfance

VYV Enfance constitue l'offre de services du Groupe VYV pour les enfants et leurs familles. Cette offre est portée localement dans les Pays de la Loire.

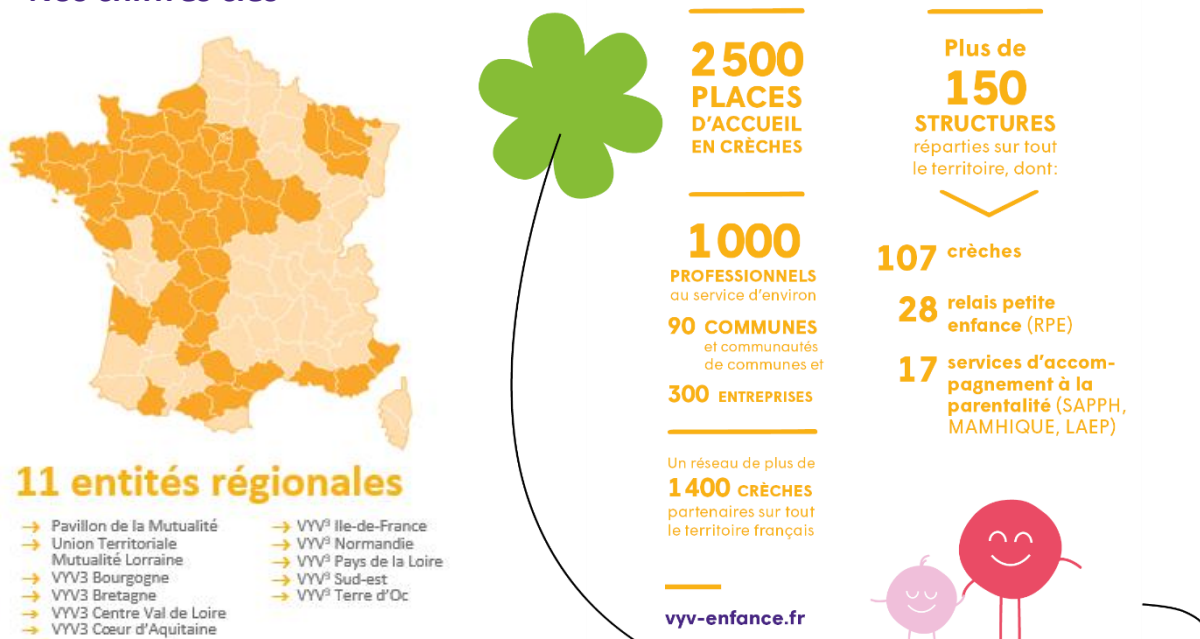
Fort de plus de 30 années d'expérience au service des familles, VYV Enfance développe et gère une gamme complète de services mutualistes dédiée aux familles avec plus de 150 établissements et services Enfance Famille (relais petite enfance, lieux d'accueil enfants/parents, ludothèque, etc.) et un réseau de plus de 1 500 crèches partenaires au sein du territoire français. Nous soutenons la parentalité dans toutes ses dimensions, quelle que soit la situation du parent ou de l'enfant.

Nos engagements

- Proposer des **solutions personnalisées**, au cœur des territoires, grâce à notre réseau d'établissements mutualistes petite enfance ;
- Favoriser le **bon développement** des jeunes enfants en respectant les rythmes et besoins de chacun ;
- **Accompagner les familles** dans la recherche de réponses adaptées à leurs problématiques ;
- Proposer aux **entreprises** une offre de garde d'enfants pour le **bien-être et la qualité** de vie au travail de leurs salariés.

VYV³ Pays de la Loire est un acteur social engagé aux côtés des collectivités dans une offre Petite Enfance de qualité et solidaire. Avec VYV Enfance Pays de la Loire, les collectivités s'engagent à proposer un service public garantissant les besoins fondamentaux des enfants et une offre adaptée aux attentes des familles, en s'appuyant sur des valeurs mutualistes très présentes au sein des projets d'établissements.

Nos chiffres clés



Zoom sur l'activité VYV Enfance en Pays de la Loire

L'avantage de cette gestion locale est de pouvoir créer des synergies au service de l'enfant et de sa famille en lien avec les services de soins et d'accompagnement du territoire.

Zoom activité VYV Enfance PDL

- 68 établissements en gestion :
 - 51 crèches
 - 11 RPE
 - 5 LAEP
 - 1 Ludothèque
- Plus de 1301 places d'accueil
- 2 601 enfants accueillis
- 469 professionnels diplômés
- 28 collectivités

1.2 La démarche qualité

L'année 2025 nous a permis de poursuivre le travail d'harmonisation des pratiques débuté en 2024 notamment grâce à l'arrivée d'une chargée de projet et qualité en charge de piloter la démarche qualité avec le directeur régional Petite Enfance, les responsables coordinateurs de territoire (RCT) et les responsables de structures.

La parution du référentiel national de qualité d'accueil du Jeune Enfant en juillet est un fait marquant pour la démarche qualité. Plusieurs groupes de travail seront mis en place courant 2026 afin de nous interroger sur nos pratiques et de nous assurer que nous répondons bien aux attentes du référentiel.

Par ailleurs, les différents outils de la démarche qualité ont continué de vivre tout au long de l'année 2025 : suivi des indicateurs d'activité, actualisation des plan d'actions, baromètre annuel de satisfaction des familles, suivi des réclamations et des événements indésirables etc.

1.3 La présentation de la structure

La crèche Les Lutins de Lamounet est gérée par VYV³ Pays de la Loire depuis le 02/07/2015.

Elle a une capacité de 12 places agréées par le Conseil Départemental de Maine et Loire en date du 01/08/2022.

Elle accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans.

La crèche :

- Ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ;
- Est fermée les jours fériés y compris pour le pont de l'Ascension ;

- Est fermée annuellement :
 - 1 semaine sur les vacances de décembre ;
 - 3 semaines consécutives l'été ;
 - 3 journées pédagogiques par an.

1.4 La présentation de l'équipe

1.4.1 Composition de l'équipe

L'équipe est composée de 6 salariés soit 3,93 ETP (équivalent temps plein) :

- **1 responsable** : GUILLET Gaël, éducateur de Jeunes Enfants ;
- **1 auxiliaire de puériculture** : CADOT Pauline ;
- **3 accompagnants Educatif Petite Enfance (AEPE)** : DAVID Delphine, KACHBAL Siham et PAPIN Laëtitia ;
- **1 référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI)** : THAUVIN Charlotte, infirmière.

1.4.2 Les mouvements du personnel dans l'année

Détail des mouvements de nos professionnels en CDI (cas des absences, uniquement si supérieur ou égal à 1 mois) :

Fonction	Raison (arrêt, démission, congés maternité...)	Durée absence
AEPE	Accident de travail	1 mois et 1 semaine

Détail des remplacements effectué par un CDD (durée supérieure ou égale à 1 mois) :

Fonction	Détail remplacement	Durée
AEPE	Arrêt de travail	1 mois

AU GLOBAL :

1 mouvement de professionnels ont eu lieu sur l'année 2025.

Au cours de l'année 2025, l'équipe a été stable.

1.4.3 Les formations suivies par les professionnels dans l'année

Vous trouverez ci-après le détail des formations suivi par les professionnels (individuelles ou collectives) au cours de l'année 2025 :

Fonction	Formation	Date de début de formation	Date de fin de formation	Durée
AP	Analyse de la Pratique	27/01/2025	16/10/2025	6h
AEPE	Analyse de la Pratique	27/01/2025	16/10/2025	6h
AEPE	Analyse de la Pratique	27/01/2025	16/10/2025	6h
AEPE	Analyse de la Pratique	27/01/2025	16/10/2025	6h
AP	Prévention sécurité incendie	04/07/2025	04/07/2025	3h
AEPE	Prévention sécurité incendie	04/07/2025	04/07/2025	3h
AP	Accompagnement parentalité	07/11/2025	07/11/2025	7h
AEPE	Accompagnement parentalité	07/11/2025	07/11/2025	7h
AEPE	Accompagnement parentalité	07/11/2025	07/11/2025	7h
AEPE	Accompagnement parentalité	07/11/2025	07/11/2025	7h
Responsable	Accompagnement parentalité	07/11/2025	07/11/2025	7h
Responsable	Piloter et optimiser la gestion de la crèche	29/09/2025	30/09/2025	10h
Responsable	Préparer sa Labélisation Ecolocrèche	26/09/2025	26/09/2025	7h

L'équipe a bénéficié d'une formation collective sur l'« accompagnement à la parentalité » avec l'équipe du multi-accueil Les Lutins. Les autres formations dispensées sont liées aux obligations réglementaires, notamment pour l'« analyse de la pratique » et la « prévention sécurité incendie », et nécessaire au fonctionnement et au projet de l'établissement : « piloter et optimiser la gestion de la crèche » et « préparer la labellisation Ecolocrèche ».

1.4.4 L'accueil des stagiaires et apprentis

Tout au long de l'année, l'équipe accueille et participe à la formation d'élèves destinés au travail dans le secteur de l'enfance famille. Durant cette année 2025, nous avons pu accueillir :

Stagiaires accueillis :

Durant cette année 2025, nous avons pu accueillir au total 2 stagiaires sur 34 jours.

Etudes suivies	Nombre de jours	Date début stage	Date fin stage
Bac Pro SAPAT	20	20/01/2025	28/03/2025
Seconde Générale	14	16/06/2025	27/06/2025

Apprenti.e.s accueilli.e.s :

Durant cette année 2025, nous avons pu accueillir au total 0 apprentis.

1.4.5 Valorisation des métiers de la Petite Enfance

L'équipe est en contact régulier avec les écoles pour accompagner les stagiaires. Aucune autre action n'a été mise en œuvre dans la valorisation des métiers de la petite enfance.

2. LES CHIFFRES CLÉS



2.1 La population accueillie

23 enfants ont été accueillis au cours de l'année 2025. Cela représente **20 familles**.

2.1.1 L'origine géographique

Origine géographique	Nombre d'enfants accueillis
Les Ponts de Cé	23

Toutes les familles accueillies à la micro-crèche en 2025 résident aux Ponts de Cé.

2.1.2 Les enfants en situation de handicap et/ou à besoin spécifique

Au cours de l'année 2025, la crèche a accueilli 0 enfant en situation de handicap et/ou à besoin spécifique.

2.1.3 Les revenus des familles en 2025

Revenus annuels des familles	Année 2025		Année 2024	
	Nb	%	Nb	%
Au-dessus de 85 740€ (plafond)	1	4.35	1	4.17
Entre 85 740€ et 55 000€	4	17.39	7	29.17
Entre 55 000€ et 30 000€	8	34.78	8	33.32
Entre 30 000€ et 7 100€	8	34.78	7	29.17
Moins de 7 100€ (plancher)	2	8.70	1	4.17

Au plancher, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, cela concerne 2 familles soit 8,70 %. Cela est **en légère diminution par rapport à l'année 2024 (1 familles ; 4,17% en 2024)**.

Au plafond, du 1^{er} janvier au 31 août 2025, cela concerne 1 familles soit 4,35% Cela est **stable par rapport à l'année 2024 (1 familles ; 4,17% en 2024)**.

La typologie sociale des familles accueillie à la micro-crèche est en mutation en comparaison aux années précédentes, nous constatons une baisse du niveau sociale des familles accueillies en lien avec la livraison des nouveaux logements sociaux à proximité. Nous accueillons une population très variée et intégrée socialement de façon disparate. Les besoins et l'accompagnement sont très hétérogènes et demandent une grande adaptabilité des équipes.

2.1.4 La participation financière des familles

Le taux horaire moyen en 2025 est de 1,45 euros de l'heure. Celui-ci a légèrement diminué par rapport à l'année 2024 avec un prix horaire à 1,89€.

Taux de participation financière	Nombre de famille (année 2025)	Nombre de famille (année 2024)
Inférieur à 0,33€	0	0
De 0,33€ à 1€	8	6
De 1,01€ à 2€	8	8
Plus de 2€	7	10

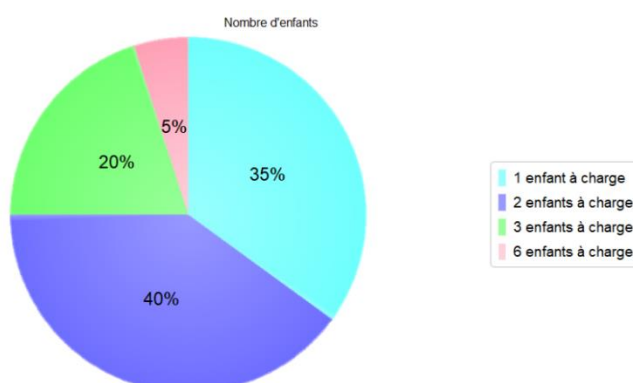
Conséquence de la mutation sociale des familles accueillies, le tarif horaire moyen est en recul de 0.54€.

2.1.5 Les situations familiales

Situation familiale	Nombre de famille (2025)	Nombre de famille (2024)
Nombre de famille dont les parents vivent en couple	20	23
Nombre de familles monoparentales	3	1
Nombre de familles ayant connu une situation de crise/fragilité (séparation divorce, deuil, problème de santé, ...)	3	3
Nombre de familles en difficulté de communication (par exemple via la langue)	3	1
Nombre de familles orientées (service social de la CAF, PMI, autres)	0	0

Les situations et les problématiques familiales sont constantes d'une année sur l'autre, même si on peut constater une sollicitation plus intense des familles sur des problématiques éducatives.

Graphique : Répartition des familles selon le nombre d'enfants



2.2 L'activité

2.2.1 Le taux de facturation

Le taux de facturation totale pour 2025 est de 110,09 %. Il est en légère augmentation comparé à l'année passée (109,86 % en 2024).

Le taux de facturation est en légère hausse, il est impacté notamment par les absences des enfants sans prévenance ou tardive. Un travail sur l'optimisation des contrats est régulièrement réalisé par le responsable afin d'optimiser au mieux le taux. Une sensibilisation des familles est régulièrement effectuée sur le bon respect des contrats et sur la prévenance et l'anticipation des absences de leurs enfants.

2.2.2 Taux d'occupation financier

Le taux d'occupation financier totale pour 2025 est de 79 %. Il est en légère diminution comparé à l'année passée (82 % en 2024).

En 2025, les familles ont bénéficié de 4 semaines de congés déductibles où en 2024 elles n'en bénéficiaient que de 2.

2.2.3 Nombre d'heures facturées

En 2025, il a été facturé 21604 heures.

Le nombre d'heure facturé est légèrement en diminution par rapport à 2024 (22706 heures) en lien avec le taux de facturation. En 2025, nous constatons beaucoup de petits contrats d'accueil (9h-16h) ce qui impact le nombre d'heures facturées.

AU GLOBAL 2025 :

	2025	2024	2023
Nombre d'heures facturées	21604	22706	22479
Nombre d'heures réalisées	19624	20669	20211
Taux de facturation	110,09	109,86	111,23
Taux d'occupation financier	79	82	82

En 2025, le taux d'occupation est inférieur aux années précédentes dont les principales raisons sont l'augmentation du nombre de semaines de congés déductible des familles et les petits contrats

2.2.4 La liste d'attente

Les demandes de préinscription sont, dans un premier temps, prises en charge par le Relais Petite Enfance. Lors d'une rencontre ou un échange de mail, la responsable du RPE, présente les différents modes d'accueil du territoire et transmet les liens de préinscription pour le multi-accueil et la micro-crèche. Le responsable de la micro-crèche réceptionne les demandes, les vérifie et confronte les informations avec le RPE. Le responsable consolide ensuite les données pour les commissions avec notamment une demande aux familles de mise à jour des informations pour le 31 janvier.

87 dossiers de préinscription ont été proposés pour la commission d'attribution de mars 2025 pour la rentrée de septembre 2025, dont 61 ayant comme premier choix le multi-accueil et 26 la micro-crèche.

À l'issue de la commission, 15 nouveaux enfants ont été accueillis au multi-accueil en accueil régulier dont 8 en 5 jours semaines, 4 en 4 jours semaines, 1 en 3 jours et 2 uniquement le mercredi. 8 nouveaux enfants ont été accueillis à la micro-crèche : 5 en 5 jours semaines, 2 en 4 jours et 1 en 3 jours semaine. Les arrivées ont été progressives en fonction des besoins des familles, nous avons pu constater plusieurs désistements (4) suite à la commission ou la prise de contact pour l'inscription ce qui a décalé les arrivées des enfants notamment sur le Multi accueil.

Au 16/02/2026, 80 préinscriptions sont en attente pour la rentrée de septembre 2026 dont 51 ayant comme premier choix le multi-accueil et 29 la micro-crèche.

2.3 Les types de contrats

Contrat	Nombre	%
Accueil régulier	21	97,15
Accueil occasionnel	2	2,85
Accueil d'urgence	0	—

Les demandes d'accueils sont saisonnières, les plus fortes demandes se font généralement autour avril/mai pour faciliter la rentrée scolaire des enfants. Afin d'optimiser le taux de fréquentation, il est difficile de laisser des places en attente, c'est pourquoi les accueils réguliers prennent une place prépondérante.

3. LES ACTIONS MISES EN PLACE



3.1 Par les professionnels

3.1.1 Pour les familles

Dans le cadre de rencontres individuelles

Le temps d'admission : Une fois l'ensemble des données d'inscription transmises par la famille, un 1^{er} rendez-vous leur est proposé avec le responsable. Lors de cette rencontre, une présentation de l'équipe, du fonctionnement de la structure et des projets mis en place est effectuée. Ensuite, un temps d'échange se fait sur les modalités d'accueil de l'enfant : jours et horaires d'accueil, déroulement de familiarisation et sur l'ensemble des questions que peuvent se poser les familles. A la fin de ce rendez-vous, et dans la mesure du possible, une visite de la structure est proposée aux familles. Ce 1^{er} rendez-vous est important pour la mise en place du lien de confiance.

Pour donner suite à ce rendez-vous, plusieurs **temps de familiarisation** sont proposés à la famille selon leurs disponibilités et besoins. En cas d'accueil en urgence, la crèche s'adapte à la situation des familles. La durée de la familiarisation est toujours fixée au rythme des besoins de la famille et de l'enfant. Ces temps permettent au professionnel référent de recueillir les habitudes de vie de l'enfant pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins au quotidien. Ils permettent également de créer un lien de confiance avec la famille.

Il est également proposé chaque année aux familles **des temps d'échanges (bilan à 3 mois d'accueil pour les nouveaux inscrits, bilan d'accueils et/ou bilans de mi-parcours)**. Ils permettent d'échanger avec les familles autour de l'accueil de leur enfant mais aussi autour de sujet comme le sommeil, alimentation, etc. en fonction des besoins repérés et/ou de leurs demandes. Ces rencontres se font toujours en présence du professionnel qui accompagne l'enfant au quotidien. Si besoin particulier, le responsable ainsi que le RSAI peut également être présents.

Selon les échanges, le contrat d'accueil peut être réévalué.

Un temps individuel est instauré avec chaque famille lors des transmissions du matin et du soir. Les familles peuvent ainsi exprimer leurs besoins et/ou ressentis s'ils le souhaitent.

Les équipes peuvent également répondre aux demandes ponctuelles et individuelles de certaines familles qui souhaitaient les rencontrer.

Dans le cadre de rencontres collectives

Parents Papotent « ateliers » proposés aux familles par les professionnels de la micro-crèche ou avec la présence d'un intervenant extérieur.

- En octobre : **Promotion de la médiathèque** : Dans le hall de la micro-crèche, animé par un bibliothécaire de la ville et le responsable de la structure.

- En novembre : Accompagner la motricité de mon enfant pour permettre son développement de 0 à 3 ans : Animé par Angélique Cariou, Psychomotricienne, au multi accueil Les Lutins. Aucune famille n'a participé à ce « parent papotent ».

Rendez-vous des familles : Dans le cadre du projet éducatif du territoire de la ville des Ponts de Cé.

Proposition d'un atelier « parcours sensoriels » ouvert aux enfants accompagnés de leurs parents. Les 24 et 28 avril de 18 h 15 à 19h et le 30 avril de 14 h à 18 h : un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable.

Le 29 avril, en partenariat avec le RPE. Soirée échanges : « mon enfant s'oppose ; comprendre ses besoins et l'accompagner au quotidien ». Soirée animée par Emilie Sorrieul à la médiathèque de la ville, ouvert à tous.

6 ateliers Parents-Enfants :

Les parents sont invités sur des temps le matin, pour découvrir le quotidien de leur enfant à la Micro-crèche et partager un temps privilégié avec lui. Des activités quotidiennement réalisées ont été proposées sur ces temps (temps lecture et chansons, transvasement, jardinage, médiation animale, ...).

Fête de l'été : Repas zéro déchet.

Les familles ont été invitées à partager un temps convivial à la Micro-crèche pour la fête de l'été. Nous avons proposé aux parents d'apporter un plat Salé et/ou Sucré afin de le partager tous ensemble. Nous avons maintenu l'objectif de ne produire aucun déchet. Pour cela nous avons suggéré aux parents d'apporter leurs préparations dans des boîtes réutilisables ou dans des plats qu'ils rapportaient ensuite.

Semaine de la motricité du 17 au 22 novembre :

En partenariat avec le Relais Petite Enfance, la micro-crèche et le multi accueil. Les enfants sont invités à grimper, ramper, sauter dans un espace aménagé spécialement pour eux par les services petite enfance de la ville.

Deux matinées sont réservées pour la micro-crèche durant la semaine.

Une après-midi, le mardi et une matinée, le samedi, sont également proposées aux familles sur réservation. L'accueil est assuré par deux professionnels du multi accueil, de la micro-crèche ou du RPE.

3.1.2 Pour les enfants / En lien avec notre projet pédagogique

- L'équipe met en place quotidiennement des activités pour répondre aux besoins des enfants comme du transvasement, de la peinture, du dessin, des jeux de construction et des jeux d'extérieur. Différents espaces sont prévus : lecture, imitation, construction, moteur et maternage.
- **Ateliers cuisine** : des ateliers cuisines sont proposés aux enfants dans le but de partager un gâteau pour fêter les anniversaires, les moments festifs, ...

- **Signes associés à la parole** : la démarche permet d'aider à accompagner tous les enfants au quotidien dans la compréhension de leurs besoins, de leurs émotions afin de les identifier et de les exprimer. L'utilisation des signes favorise la confiance en soi et accompagne l'acquisition du langage oral. Le signe souligne le mot. C'est par la répétition dans les moments de la vie quotidienne (le coucher, le repas, change, histoires, chansons, ...).
- **Ateliers d'inspiration Montessori** : ils sont adressés aux enfants en fonction de leur niveau de développement dans le but de répondre à leurs besoins individuels : d'autonomie, de motricité fine, de transvasement, de concentration, langage, ... Pour se faire l'adulte propose à un petit groupe d'enfants un environnement contenant avec une ambiance sonore réduite. Par une observation soutenante de l'adulte, l'enfant a le choix d'expérimenter, de répéter à son rythme et selon son envie. Ces temps privilégiés permettent d'encourager et de valoriser les compétences des enfants.
- **Ateliers multisensoriels** : des temps autour de la sensorialité sont proposés aux enfants en petits groupe. L'objectif est de créer une ambiance « Zen » autour de la lumière, le son, la proprioception et le touché. Un espace sombre et calme est aménagé pour l'occasion.
- **Jardin pédagogique** : au printemps, des temps autour du jardin sont proposés aux enfants avec la plantation de semis dans un premier temps, puis des temps d'arrosage et d'observation jusqu'à la récolte. Les produits sont ensuite proposés soit au repas, soit au goûter.
- **Médiation animale** : 3 séances ont été proposées aux enfants avec l'intervention de l'association Médiane. Lors des séances, les enfants peuvent nourrir les animaux, les brosser... Plusieurs animaux sont présents lors des séances : cochons d'Indes, Lapins, un chien...
- **Sorties pédagogiques** : une sortie a été proposée aux enfants de la Micro-crèche :
 - o Sortie avec l'ensemble des enfants et 2 parents au Zoo de Doué La Fontaine.

3.2 Dans le cadre de partenariat

Il est important pour nous de renforcer notre lien avec les acteurs du territoire de la ville des Ponts de Cé. Dans ce but, différents partenariats sont mis en place ou sont en développement :

- **La médiathèque** : la sortie se déroule tous les 2 mois où les enfants partagent des histoires contées par l'animatrice de la médiathèque. Les équipes font une sélection d'ouvrage qui sont empruntés.
- **Echange intergénérationnel avec O'activ** : des rencontres sont proposées tous les 2 mois depuis octobre 2023 avec quelques résidents et un petit groupe d'enfants (4-5). Des activités sont proposées en fonction de la saison ou des événements du mois.
- **Services Jeunesse des Ponts de Cé** : une session de formation Babysitting a été mise en place avec le Service Jeunesse, le RPE et le Multi-accueil pour accompagner une douzaine de jeunes de la commune dans les gestes de puériculture.

- Un partenariat avec les services de la commune existe notamment avec le RPE et les services techniques pour la location du mini bus pour les sorties.

3.3 Dans le cadre de la prévention

Les Lutins de Lamounet mène des actions concernant la prévention tout au long de l'année.

Sensibilisation sur la dépression périnatale pour les professionnels (organisée par deux puéricultrices de la Maison des Solidarités).

Sensibilisation sur les effets des écrans chez les jeunes enfants via un affichage.

La micro-crèche mène des actions concernant la prévention tout au long de l'année. Notamment en favorisant l'utilisation de **produits d'hygiène** ayant un très faible impact sur la santé des jeunes enfants comme :

- L'utilisation d'une crème solaire bio sans filtres chimiques, sans parabène et sans conservateurs chimiques, respecte l'environnement. Les filtres solaires sont minéraux (d'où le très léger voile blanc pour les indices 50+). La dimension des particules de titane est suffisamment grosse pour ne pas traverser l'épiderme ; elles restent à la surface de la peau pour jouer pleinement leur rôle d'écran face aux UV.
- L'utilisation d'une crème pour le change Bio noté 100% sur l'application Yuka, ...

3.4 Par la Direction VYV³ Pays de la Loire

Différents temps collectifs sont mis en place afin de maintenir le lien entre les RCT, les responsables et les équipes :

- **Les échanges inter-structures** : il s'agit de passer quelques heures/jours dans une autre structure, de manière à découvrir un autre fonctionnement. Nous valorisons le partage de connaissances et expériences entre les professionnels des différentes structures, ainsi des professionnels peuvent se rencontrer pour partager sur les bonnes pratiques, un retour d'expérience d'un projet mené, ...
- **Les missions d'appuis des responsables de structure** : Dans un environnement professionnel en constante évolution marqué par la complexité croissante des enjeux managériaux et organisationnels, les structures sont régulièrement confrontées à des situations complexes. Afin de faire face à ces défis de manière agile et solidaire, dans un souci d'**optimisation des ressources internes et de développement d'une culture de collaboration** entre pairs, certaines compétences spécifiques : techniques, stratégiques, managériales et relationnelles ont été identifiées au sein des équipes de direction des structures. Ces compétences peuvent être mobilisées pour venir en **appui ponctuel à d'autres responsables** confrontés à des situations complexes ou inhabituelles (gestion de crise, accompagnement au changement, management d'équipe en tension,

réorganisation, prise de poste...). L'objectif est de **mutualiser les expertises internes afin de renforcer la performance collective et la résilience des structures**.

- **Les réunions de territoire**, réunissent l'ensemble des responsables des structures petite enfance une fois toutes les 6 semaines sur une journée. Elles sont animées par les RCT avec son territoire ou en mélangeant les territoires selon les thématiques abordées. L'objectif est d'échanger sur les pratiques, la pédagogie et donner les informations importantes. En 2025, 6 réunions de territoires ont eu lieu.
- **Le suivi individuel du responsable** : Des temps réguliers (en présentiel ou en distanciel) sont mis en place entre le RCT et le responsable afin de faire un point sur l'équipe, les enfants, la pédagogie, les projets, le suivi de l'activité de la structure (taux de facturation, occupation, masse salariale, ...). Ils sont importants car ils permettent d'échanger sur d'éventuelles difficultés et mettre en place les actions appropriées.
- **Des groupes de travail** pour l'ensemble des professionnels : chaque année des thématiques de travail sont définies, soit par la Direction Petite Enfance soit par les remontées de terrain. Ils permettent aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, de partager leurs expériences ou difficultés, de valoriser les actions qu'ils ont pu mettre en place au sein de leur structure et de réfléchir à des outils pouvant être transmis et partagés à tous. Ces groupes de travail font l'objet de restitution.
- **Des séminaires** : à destination des responsables d'établissements (crèches, RPE, LAEP et ludothèque), ils sont organisés par la Direction de la Petite Enfance. Ce sont des espaces de diffusion d'informations institutionnelles propres à VYV³ Pays de la Loire, à l'activité métier Petite Enfance, aux réseaux nationaux mais également un lieu de réflexion sur le contexte sociétal, politique et législatif. Ces temps permettent de travailler des thématiques propres à la petite enfance, à la famille, de partager et valoriser des expériences innovantes initiées dans les structures.

Deux séminaires ont eu lieu en janvier et septembre 2025. Le séminaire de septembre a été marqué par l'intervention de M. Pierre MOISSET, sociologue, qui a mené une conférence sur « Les évolutions sociétales autour du jeune enfant et de son accueil ».

Une journée de l'encadrement a eu lieu le 20 novembre 2025 en présence de la direction régionale, des directeurs régionaux métier, les responsables des différents établissements (crèches, magasins, EHPAD, ...) et les fonctions supports.

3.5 Dans le cadre de la démarche RSE de la structure

La démarche RSE est traduite en 4 axes de mobilisations. Différentes actions sont mises en place pour décliner ces axes tout en étant attentif à respecter les attentes de nos parties prenantes et notre projet d'établissement.

PRENDRE SOIN DE NOS BÉNÉFICIAIRES et favoriser des environnements promoteurs de santé. Cela s'exprime par l'attachement au développement de la prévention et de l'éducation à la santé.



PRENDRE SOIN DE NOS COLLABORATEURS en faisant du travail une facture de développement individuel et collectif. C'est reconnaître et valoriser le savoir de nos professionnels.

CEUVRER POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE. La différence c'est la diversité, la pluralité, la multiplicité, la complexité. C'est une source de richesses, qui amène à penser d'autres manières de faire, d'accueillir et d'accompagner, pour permettre l'égalité des chances et une société plus inclusive.

PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT en contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de toutes les ressources. Notre objectif est de favoriser la prise de conscience sur les liens entre environnement et santé en mettant en place différentes actions pouvant être engagées par les professionnels de la petite enfance et les parents/enfants.

Les faits marquants de l'année

Depuis novembre 2022, la micro-crèche est dans une démarche de labellisation Ecolocrèche soutenue par LabelVie, afin de valoriser les actions déjà mise en place dans le cadre du développement durable mais aussi en ayant pour objectif de progresser dans la démarche.

- **Travail facteur de développements individuel et collectif :**
 - o Les professionnels ont accès à la formation individuelle et/ou collective.
- **Société plus inclusive :**
 - o Nous favorisons l'accueil des enfants en situation de handicap.
 - o Les espaces verts sont entretenus par un ESAT.
- **Préservations de toutes les ressources :**
 - o Nous privilégions les achats de jeux, jouets, vaisselles, linges avec des matières naturelles, recyclées et/ou recyclables.
 - o Nous sensibilisons les usagers et les professionnels à consommer de façon raisonnée.
- **Environnements promoteurs de santé :**
 - o Nous mettons à disposition des usagers des documentations sur la santé et l'environnement.
 - o Nous favorisons les sorties régulières dans la cour et l'aération des espaces de vie.

3.6 Dans le cadre de la démarche qualité

3.6.1 Les faits marquants de l'année

Constitution du dossier de labélisation Ecolocrèche avec le remplissage du diagnostic intermédiaire qui permet de mesurer les évolutions de nos pratiques depuis l'entrée dans la démarche en novembre 2022 et la rédaction du « récap actions » qui retracent l'ensemble des actions mise en place par l'équipe au cours des 3 dernières années.

Le dossier de labélisation a été déposé fin décembre 2025.

3.6.2 Le baromètre de satisfaction des familles



Depuis le 1^{er} janvier 2019, nous réalisons avec le réseau DPAM, une enquête de satisfaction auprès des familles. Cette enquête appelée « **Baromètre de satisfaction des familles** », concerne tous les enfants accueillis dans les crèches mutualistes au cours de **l'année 2024**.

Majors Consultants a été missionné pour interroger les familles, analyser et restituer les résultats. Ces derniers ont été communiqués par les responsables aux familles, professionnels et partenaires.

Le baromètre de satisfaction des familles est en lien direct avec la démarche qualité mise en place au sein de VYV³ Pays de la Loire (réponse au référentiel AFNOR et au référentiel national).

L'enquête de satisfaction s'est déroulée du **21 mars au 25 avril 2025**.

Au global, sur l'ensemble des crèches VYV³ Pays de la Loire, le taux de retour est de 59% (contre 47% en 2024) et 96% des familles sont satisfaites de nos établissements d'accueil.

Résultats de la crèche

En 2025, 5 familles ont répondu au questionnaire (contre 8 en 2024) soit un taux de participation des familles de 42% (contre 57% en 2024).

La participation est en légère baisse malgré une campagne de communication qui a été réalisé par mail aux familles concernées par la responsable en délégation en raison de l'absence du responsable.

La crèche a obtenu une satisfaction globale de 9/10 (contre 8,8/10 en 2024) et les familles recommande la crèche à 80% (contre 88% en 2024).

La satisfaction des familles est globalement constante d'une année sur l'autre.

Appréciations détaillées :

Thème	Note sur 10	Evolution 2024/2025	Note sur 10 (VYV ³ PDL)
La procédure d'inscription	10	↗	8,9
La période d'adaptation	10	↗	9,3
Le fonctionnement de l'établissement	9,4	↗	9,2
Les relations parents/structure	9,4	↗	9,1
La vie quotidienne	9,4	↗	9,2
Les locaux	9,4	↗	9,1

La satisfaction des familles est globalement constante, voire en légère hausse d'une année sur l'autre. Mais l'évolution reste perfectible en raison du nombre de répondant.

Les familles apprécient la mise en place des « Parents papotent » et sont satisfaites de l'accompagnement de l'équipe. Les familles déplorent la difficulté pour se stationner devant la micro-crèche en raison du non-respect du stationnement limité par les résidents du quartier, ce qui les obligent parfois à traverser la rue avec leurs jeunes enfants.

3.6.3 La mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité au sein de notre structure

Obtenir la labellisation Ecolocrèche début 2026 et poursuivre la démarche en maintenant l'implication des équipes et en incluant encore plus les familles et les partenaires.

Mettre en œuvre l'application du décret du 1^{er} avril 2025, applicable au 1^{er} septembre 2026, relation à la réorganisation des micro-crèches.

3.6.4 Les réclamations et les évènements indésirables

Contrat	Nombre 2025	Nombre 2024
Réclamations familles	0	0
Évènements indésirables	2	0

Deux évènements indésirables ont été enregistrés en 2025, un lié à la présence de légionella spp dans le réseau d'eau chaude : une série d'actions de prévention et de traitement ont été mises en place associés à des analyses de suivi jusqu'à résolution de la problématique.

L'autre suite au mécontentement d'une famille, celle-ci a perturbé la sérénité de la crèche par des cris envers une professionnelle de la crèche : la situation a été gérée et accompagnée par la

direction de VYV3 par une rencontre de la famille suivi d'un courrier de rappel pour le respect du règlement de fonctionnement ainsi qu'un accompagnement particulier de l'équipe.

3.6.5 Les difficultés rencontrées

Certains problèmes techniques perturbent le bon fonctionnement de l'établissement comme par exemple : la ventilation (VMC) et les moteurs des volets roulants.

3.7 Pour les professionnels

- Les temps d'intervention du RSAI auprès des équipes : la fréquence est variable, elle est principalement à la demande de l'équipe en fonction des besoins. Le RSAI peut intervenir pour des conseils, des accompagnements sur des gestes de soins, des temps d'observation des enfants, la validation des Protocoles d'Accueil Individualisé, ...
- Réunion d'équipe : toutes les 8 semaines, une réunion d'équipe est organisée. Ces réunions permettent de transmettre à l'équipe des informations du pôle, de travailler sur les actions à mettre en place à destination des enfants et des familles.
- Les analyses de pratiques : 4 séances d'analyse de la pratique ont été proposées aux équipes en commun avec le multi-accueil Les Lutins.
- 3 journées pédagogiques : Lors de la première journée, la RSAI a accompagné l'équipe sur la remise à niveau des gestes de premiers secours et l'équipe a travaillé sur les projets de l'année. Lors de la seconde journée, une réflexion autour de la posture professionnelle a été menée et un bilan sur les projets a été réalisé avec une réflexion sur les perspectives à venir. Lors de la dernière journée, l'équipe avec celle du Multi accueil a bénéficié d'une formation sur l'accompagnement à la parentalité.
- Ecolocrèche : l'équipe a la possibilité de participer aux « Appels du réseau » en fonction des thématiques qui les intéressaient.

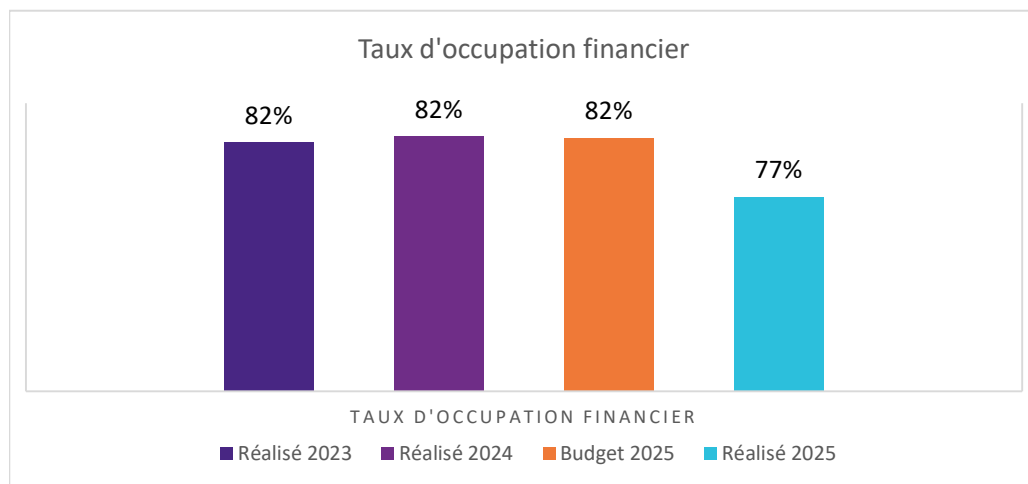
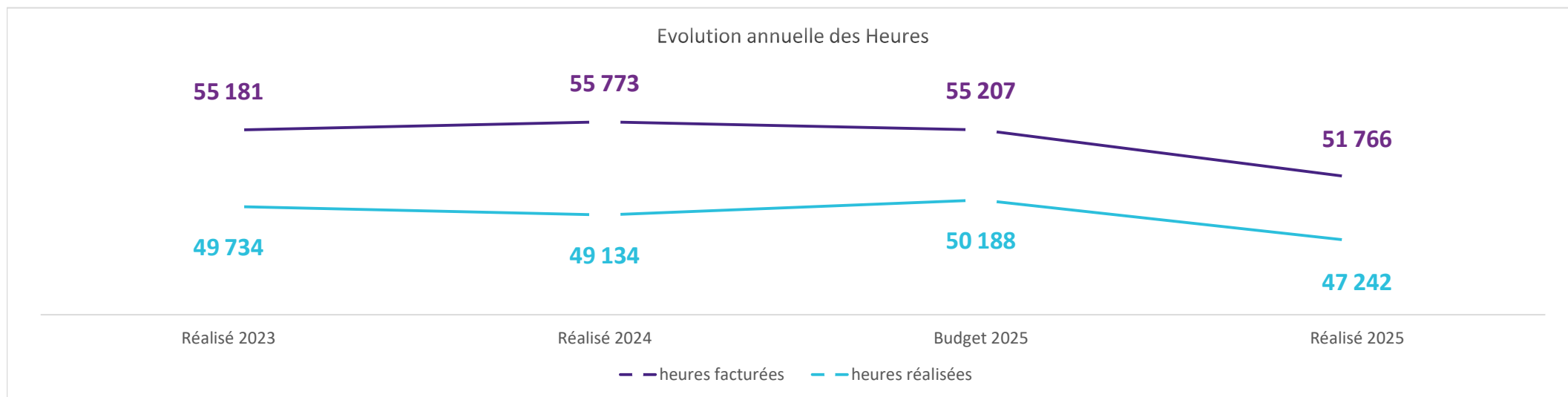
LES PONTS DE CE

LUTINS

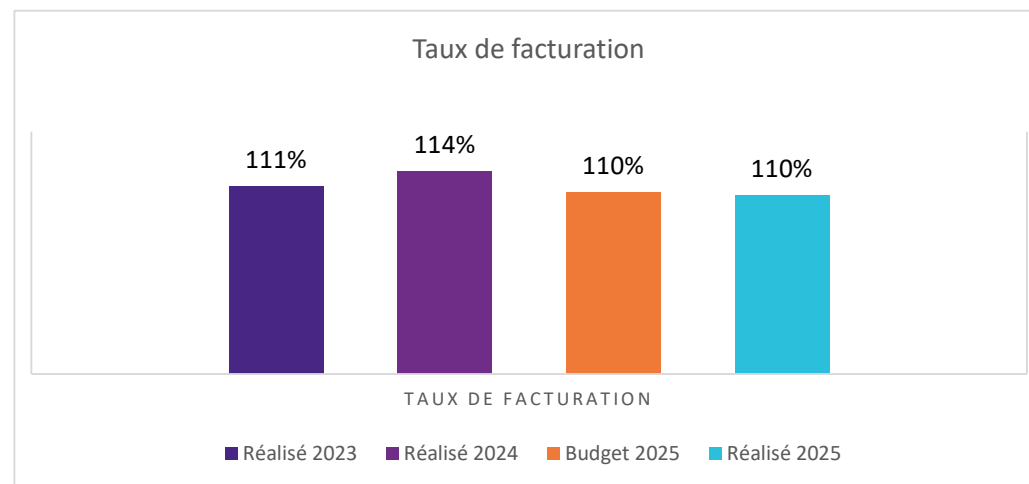
Réalisé 2025

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R25/BP25		Ecart R25/R24	
Prestations CAF et familles	328 113	347 122	360 979	348 035	- 12 944	- 4%	+ 913	+ 0%
Subvention CAF	0	29 100	29 100	31 883	+ 2 783	+ 10%	+ 2 783	+ 10%
Subvention collectivité	196 302	196 996	203 169	203 169	+ 0	+ 0%	+ 6 173	+ 3%
Bonus territoire CTG	107 749	107 749	107 749	107 749	+ 0	+ 0%	- 0	- 0%
Chiffre d'affaires antérieur	-1 065	0	0	0	+ 0		- 0	
Reprise de subventions	587	607	2 426	1 017	- 1 409	- 58%	+ 410	+ 68%
Autres produits d'exploitation	0	0	0	0	+ 0		+ 0	
Produits d'exploitation	631 687	681 574	703 423	691 853	- 11 570	- 2%	+ 10 279	+ 2%
Achats	-24 789	-37 547	-39 699	-31 856	+ 7 843	- 20%	+ 5 691	- 15%
Services extérieurs	-83 931	-83 895	-86 741	-82 995	+ 3 746	- 4%	+ 900	- 1%
Autres services extérieurs	-5 934	-4 065	-7 024	-5 548	+ 1 476	- 21%	- 1 482	+ 36%
Charges de personnel	-526 707	-538 448	-542 983	-561 405	- 18 422	+ 3%	- 22 957	+ 4%
Autres charges de gestion	-43 842	-43 743	-44 195	-44 706	- 511	+ 1%	- 963	+ 2%
Dotations aux amort. et provisions	85	-2 509	-5 908	-2 783	+ 3 125	- 53%	- 274	+ 11%
Charges d'exploitation	-685 119	-710 207	-726 550	-729 293	- 2 743	+ 0,4%	- 19 086	+ 3%
Résultat d'exploitation	-53 432	-28 632	-23 127	-37 440	- 14 313		- 8 807	
Résultat exceptionnel	-648	-2	0	0	+ 0		+ 2	
Résultat de l'exercice	-54 080	-28 634	-23 127	-37 440	- 14 313		- 8 805	
Résultat / Chiffre d'affaires	-8,57%	-4,20%	-3,30%	-5,42%	- 2,12%		- 1,21%	

Indicateurs								
Activités								
Nb places	30	30	30	30	+ 0	+ 0%	+ 0	+ 0%
Nb places collectivité	30,0	30,0	30,0	30,0	+ 0	+ 0%	+ 0	+ 0%
Nb Jours d'ouverture	230	231	229	229	+ 0	+ 0%	- 2	- 1%
Heures théoriques	75 900	76 230	75 570	75 570	+ 0	+ 0%	- 660	- 1%
Heures potentielles	67 620	67 914	67 326	67 326	+ 0	+ 0%	- 588	- 1%
Heures facturées	55 181	55 773	55 207	51 766	- 3 441	- 6%	- 4 006	- 7%
Heures réalisées	49 734	49 134	50 188	47 242	- 2 947	- 6%	- 1 893	- 4%
Taux d'occupation financier	81,6%	82,1%	82,0%	76,9%	- 5,1%	- 6%	- 5,2%	- 6%
Taux de facturation	111,0%	113,5%	110,0%	109,6%	- 0,4%	- 0%	- 3,9%	- 3%
Financier								
PSU horaire	5,93	6,14	6,41	6,55	+ 0,14	+ 2%	+ 0,41	+ 7%
Coût de revient horaire	13,78	14,45	14,48	15,44	+ 0,96	+ 7%	+ 0,98	+ 7%
Coût de revient par place	22 837	23 674	24 218	24 310	+ 91	+ 0%	+ 636	+ 3%
Charges de fonctionnement	685 119	710 207	726 550	729 293	+ 2 743	+ 0%	+ 19 086	+ 3%
Frais de gestion / place	1 393	1 444	1 473	1 482	+ 8	+ 1%	+ 38	+ 3%
Frais de gestion %	6,50%	6,50%	6,50%	6,50%	0,00%	+ 0%	0,00%	+ 0%
Subvention collectivité dont reversement	196 302	196 996	203 169	203 169	+ 0	+ 0%	+ 6 173	+ 3%
Subvention collectivité par place	6 543	6 567	6 772	6 772	+ 0	+ 0%	+ 206	+ 3%
Part. collectivité / charges de fonctionnement	28,7%	27,7%	28,0%	27,9%	-0,1%	- 0%	0,1%	+ 0%



Taux d'occupation financier (heures facturées / heures potentielles)



Taux de facturation (heures facturées / heures réalisées)



RAPPORT D'ACTIVITÉ – ANNÉE 2025

Crèche Les Lutins



Malgré un contexte contraint en matière de ressources financières, humaines et un secteur en pleine évolution, l'année 2024 de la filière enfance de VYV³ Pays de la Loire a été riche en réalisations au service des territoires : transfert et extension de 12 à 24 places de la crèche « L'île aux doudous » dans la collectivité de Saint-Colomban (44), extension à 12 places de la crèche « Pom' de reinette » pour la commune de Tuffalun (49), ouverture d'une crèche 100% Entreprise de 36 places à Rezé (44) et intégration du Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP) « Le Tricotin » dans la maison de l'enfance de Mûrs-Erigné (49).

L'organisation régionale stabilisée a permis de mener à bien différentes actions : structuration et animation du réseau, consolidation des partenariats institutionnels avec la CAF et la PMI, développement de nos collaborations au service des collectivités avec le renouvellement de plusieurs marchés, déploiement d'outils et de ressources au service des professionnels.

Ce rapport d'activité met en lumière, les projets et les actions menés par nos professionnels au sein de votre crèche LES LUTINS. Il reflète pleinement la mobilisation au quotidien des équipes pour s'adapter et répondre aux besoins des enfants et des familles de votre collectivité.

Merci de votre confiance et soyez certains de notre engagement au service d'une dynamique commune : une Petite Enfance au cœur des enjeux éducatifs, sociaux et territoriaux.

*Etienne LE MIÈRE,
Directeur Régional VYV Enfance en Pays de la Loire,
VYV³ Pays de la Loire – Direction des activités Accompagnement & Soins*



1.	LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
1.1	La présentation du gestionnaire	6
1.1.1	Le groupe VYV	6
1.1.2	VYV ³ Pays de la Loire	6
1.1.3	VYV Enfance	8
1.2	La démarche qualité	9
1.3	La présentation de la structure	9
1.4	La présentation de l'équipe.....	10
1.4.1	Composition de l'équipe.....	10
1.4.2	Les mouvements du personnel dans l'année	10
1.4.3	Les formations suivies par les professionnels dans l'année	11
1.4.4	L'accueil des stagiaires et apprenties	12
1.4.5	Valorisation des métiers de la Petite Enfance	13
2.	LES CHIFFRES CLÉS.....	14
2.1	La population accueillie	15
2.1.1	L'origine géographique	15
2.1.2	Les enfants en situation de handicap et/ou à besoin spécifique	15
2.1.3	Les revenus des familles en 2025.....	15
2.1.4	La participation financière des familles	16
2.1.5	Les situations familiales	16
2.2	L'activité	17
2.2.1	Le taux de facturation	17
2.2.2	Taux d'occupation financier.....	17
2.2.3	Nombre d'heures facturées.....	17
2.2.4	La liste d'attente	18
2.3	Les types de contrats	18
3.	LES ACTIONS MISES EN PLACE	19
3.1	Par les professionnels	20
3.1.1	Pour les familles	20
3.1.2	Pour les enfants / En lien avec notre projet pédagogique	22
3.4	Par la Direction VYV³ Pays de la Loire	25
3.5	Dans le cadre de la démarche RSE de la structure	26
3.6	Dans le cadre de la démarche qualité	28
3.6.1	Les faits marquants de l'année.....	28

3.6.2	Le baromètre de satisfaction des familles	28
3.6.3	La mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité au sein de notre structure	29
3.6.4	Les réclamations et les événements indésirables	29
3.6.5	Les difficultés rencontrées	30
3.7	Pour les professionnels	30

1. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1.1 La présentation du gestionnaire

1.1.1 Le groupe VYV

Le Groupe VYV est né en 2017 du rapprochement de plusieurs mutuelles et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ensemble, ils poursuivent un double engagement :

- ▶ **Accompagner les adhérents tout au long de leur vie** et apporter des réponses aux entreprises privées et aux employeurs publics ;
- ▶ **Contribuer à la rénovation du système de protection sociale.**

Engagé pour le droit à la santé !

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il agit sur la majorité des facteurs qui impactent la santé. Pour ce faire, il est le seul groupe à associer trois métiers complémentaires :

- **Assurance** : remboursement de soins, santé, prévoyance, épargne retraite, dépendance, assurances de biens... le Groupe VYV offre une réponse globale aux besoins des adhérents de ses mutuelles
- **Soins & accompagnement** : à travers VYV³, le Groupe VYV développe sur l'ensemble du territoire, une offre de soins de qualité et de services d'accompagnement, innovante, et adaptée aux besoins de chacun.
- **Logement** : le Groupe Arcade-VYV associe l'expertise de l'habitat et de la protection sociale pour construire un modèle unique et innovant d'habitat social.



Grâce à son réseau d'agences et d'établissements, **déployé sur l'ensemble du territoire**, le Groupe VYV accompagne au plus près de leurs besoins employeurs publics et privés, et **protège 10,6 millions de personnes** tout au long de leur vie. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans les territoires et de leurs 48 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.

Il est le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

1.1.2 VYV³ Pays de la Loire

VYV³ Pays de la Loire développe et gère l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV en région Pays de la Loire.

Avec un réseau composé de 370 établissements et services, elle propose des solutions de proximité, adaptées à chaque étape de la vie : accueil de jeunes enfants, accompagnement du grand âge, du handicap, soins médicaux et dentaires, services à domicile, équipements optiques et auditifs, etc.

A travers la diversité de son offre et grâce à l'engagement humain de ses 4500 professionnels, VYV³ Pays de la Loire accompagne plus de 400 000 personnes chaque année et agit au cœur des territoires pour garantir à chacun un accès à des soins de qualité, innovants accessibles.

Acteur engagé de l'économie sociale et solidaire, VYV³ Pays de la Loire défend avec force le droit à la santé pour tous incarné par sa raison d'être :



L'offre de soins et d'accompagnement de VYV³ Pays de la Loire

Elle est répartie au sein de 3 directions d'activités :

- **Accompagnement & soins** : Hébergement et services pour personnes en situation de handicap, structures et services de l'enfance et de la famille (VYV Enfance), structures et services de la protection de l'enfance, structure et services de l'insertion professionnelle et de l'emploi, centres de soins médicaux et de réadaptation, centre de santé, centre d'expertise dans les domaines de l'autonomie et de la santé (le CENTICH) ;
- **Personnes âgées** : Hébergement et solution d'accompagnement pour personnes âgées (EHPAD), services de soins à domicile (VYV Domicile) ;
- **Services et biens médicaux** : Centres d'audioprothèse (Écouter Voir), magasins d'optique (Écouter Voir), service à domicile en santé visuelle et auditive (Écouter Voir Mobile), centre de santé dentaire (VYV Dentaire).

Nos chiffres clés

VYV³ Pays de la Loire en chiffres

 **180**
élus

 **4 500**
collaborateurs

 **376**
établissements
et services

 **5**
départements

 **3**
directions d'activités

- Accompagnement et Soins
- Personnes Âgées
- Services et Biens Médicaux

 **312 millions**
d'euros de chiffre
d'affaires en 2024

1.1.3 VYV Enfance

VYV Enfance constitue l'offre de services du Groupe VYV pour les enfants et leurs familles. Cette offre est portée localement dans les Pays de la Loire.

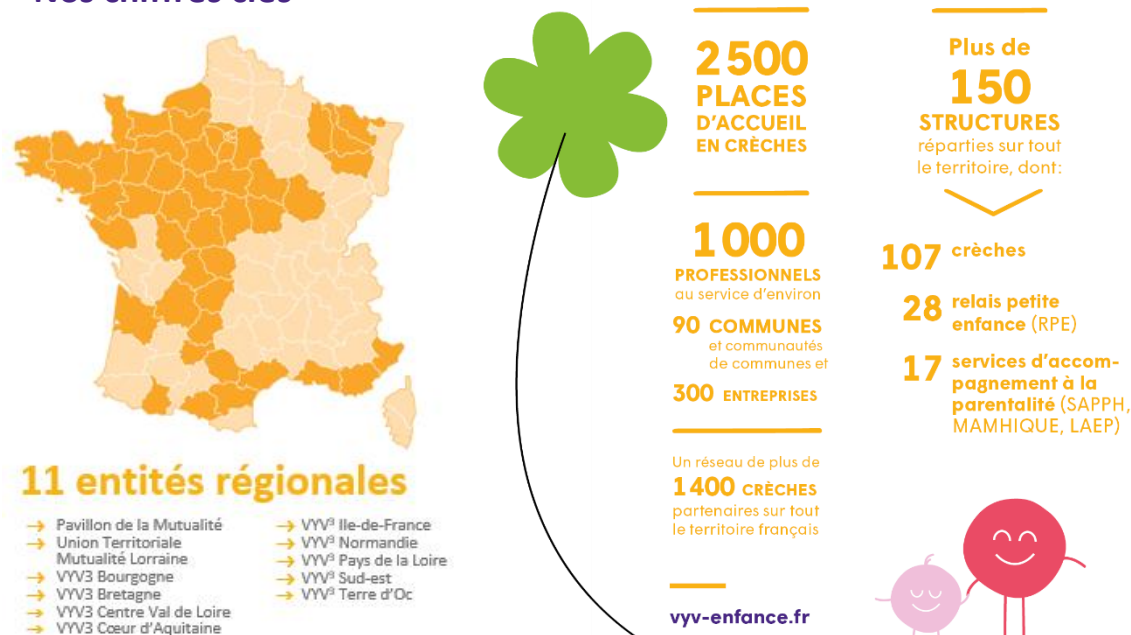
Fort de plus de 30 années d'expérience au service des familles, VYV Enfance développe et gère une gamme complète de services mutualistes dédiée aux familles avec plus de 150 établissements et services Enfance Famille (relais petite enfance, lieux d'accueil enfants/parents, ludothèque, etc.) et un réseau de plus de 1 500 crèches partenaires au sein du territoire français. Nous soutenons la parentalité dans toutes ses dimensions, quelle que soit la situation du parent ou de l'enfant.

Nos engagements

- Proposer des **solutions personnalisées**, au cœur des territoires, grâce à notre réseau d'établissements mutualistes petite enfance ;
- Favoriser le **bon développement** des jeunes enfants en respectant les rythmes et besoins de chacun ;
- **Accompagner les familles** dans la recherche de réponses adaptées à leurs problématiques ;
- Proposer aux **entreprises** une offre de garde d'enfants pour le **bien-être et la qualité** de vie au travail de leurs salariés.

VYV³ Pays de la Loire est un acteur social engagé aux côtés des collectivités dans une offre Petite Enfance de qualité et solidaire. Avec VYV Enfance Pays de la Loire, les collectivités s'engagent à proposer un service public garantissant les besoins fondamentaux des enfants et une offre adaptée aux attentes des familles, en s'appuyant sur des valeurs mutualistes très présentes au sein des projets d'établissements.

Nos chiffres clés



Zoom sur l'activité VYV Enfance en Pays de la Loire

L'avantage de cette gestion locale est de pouvoir créer des synergies au service de l'enfant et de sa famille en lien avec les services de soins et d'accompagnement du territoire.

Zoom activité VYV Enfance PDL

→ 68 établissements en gestion :

- 51 crèches
- 11 RPE
- 5 LAEP
- 1 Ludothèque

→ Plus de 1301 places d'accueil

→ 2 601 enfants accueillis

→ 469 professionnels diplômés

→ 28 collectivités

1.2 La démarche qualité

L'année 2025 nous a permis de poursuivre le travail d'harmonisation des pratiques débuté en 2024 notamment grâce à l'arrivée d'une chargée de projet et qualité en charge de piloter la démarche qualité avec le directeur régional Petite Enfance, les responsables coordinateurs de territoire (RCT) et les responsables de structures.

La parution du référentiel national de qualité d'accueil du Jeune Enfant en juillet est un fait marquant pour la démarche qualité. Plusieurs groupes de travail seront mis en place courant 2026 afin de nous interroger sur nos pratiques et de nous assurer que nous répondons bien aux attentes du référentiel.

Par ailleurs, les différents outils de la démarche qualité ont continué de vivre tout au long de l'année 2025 : suivi des indicateurs d'activité, actualisation des plans d'actions, baromètre annuel de satisfaction des familles, suivi des réclamations et des événements indésirables etc.

1.3 La présentation de la structure

La crèche LES LUTINS est gérée par VYV³ Pays de la Loire depuis le 02/07/2015.

Elle a une capacité de 30 places agréées par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire en date du 01/08/2022.

Elle accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans.

La crèche :

- Ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ;
- Est fermée les jours fériés y compris pour le pont de l'Ascension ;
- Est fermée annuellement :

- 1 semaine sur les vacances de décembre ;
- 3 semaines consécutives l'été ;
- 3 journées pédagogiques par an.

1.4 La présentation de l'équipe

1.4.1 Composition de l'équipe

L'équipe est composée de 13 salariés soit 11,03 ETP (équivalent temps plein) :

- **1 responsable** : GUILLET Gaël, éducateur de Jeunes enfants ;
- **1 infirmière** : THAUVIN Charlotte ;
- **2 éducatrices de jeunes enfants** : BUFFARD Cécile et SAUL Sophie ;
- **5 auxiliaires de puériculture** : BEDUNEAU Marylise, BELLIER Angélique, CHAILLOU Christelle, PRESSENSE Emmanuelle et TAVEAU Isabelle ;
- **3 accompagnants Educatif Petite Enfance (AEPE)** : BIEMON Aurélie, LEFEUVRE Stéphanie et LUCAS Cindy ;
- **1 référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI)** : THAUVIN Charlotte, infirmière ;
- **1 médecin** : Dr BOUDAUD Sophie.

1.4.2 Les mouvements du personnel dans l'année

Détail des mouvements de nos professionnels en CDI (cas des absences, uniquement si supérieur ou égal à 1 mois) :

Fonction	Raison (arrêt, démission, congés maternité, ...)	Durée absence
Auxiliaire de Puériculture	Départ à la retraite le 01/04/2025	-
Médecin	Fin de mission le 31/12/2025 en lien avec le Décret Petite Enfance	-
Responsable	Arrêt maladie	4,5 mois
Auxiliaire de Puériculture	Accident de trajet	9 mois
Accompagnant Petite Enfance	Maladie	2 mois
Accompagnant Petite Enfance	Maternité	4 mois

Détail des remplacements effectué par un CDD (durée supérieure ou égale à 1 mois) :

Fonction	Détail remplacement	Durée
Accompagnant Petite Enfance	Arrêt maladie Responsable	1,5 mois
Accompagnant Petite Enfance	Arrêt maladie Responsable	1,5 mois
Accompagnant Petite Enfance	Accident trajet AP	1 mois
Accompagnant Petite Enfance	Accident trajet AP	1 mois
Accompagnant Petite Enfance	Accident trajet AP	1 mois
Accompagnant Petite Enfance	Accident trajet AP	2 mois

AU GLOBAL :

5 mouvements de professionnels ont eu lieu sur l'année 2025.

L'équipe est globalement stable, les absences sont principalement liées à la maladie et à la maternité. L'équipe est dynamique et montre une forme de cohésion et de soutien dans les moments de sous-effectifs afin de préserver un accueil qualitatif et dans le respect de la réglementation.

1.4.3 Les formations suivies par les professionnels dans l'année

Vous trouverez ci-après le détail des formations suivi par les professionnels (individuelles ou collectives) au cours de l'année 2025 :

Fonction	Formation	Date de début de formation	Date de fin de formation	Durée
Auxiliaire de Puériculture	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	6h
Accompagnant Petite Enfance	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	3h
Educatrice de Jeunes Enfants	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	6h
Auxiliaire de Puériculture	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	6h
Auxiliaire de Puériculture	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	1,5h
Accompagnant Petite Enfance	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	6h
Auxiliaire de Puériculture	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	6h
Educatrice de Jeunes Enfants	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	6h
Auxiliaire de Puériculture	Analyse de la Pratique	27/01/2025	17/12/2025	6h
Accompagnant Petite Enfance	Analyse de la Pratique	30/08/2025	17/12/2025	1,5h
Educatrice de Jeunes Enfants	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h
Auxiliaire de Puériculture	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h

Responsable	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h
Accompagnant Petite Enfance	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h
Auxiliaire de Puériculture	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h
Educatrice de Jeunes Enfants	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h
Auxiliaire de Puériculture	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h
Accompagnant Petite Enfance	Accompagnement à la Parentalité	7/11/2025	7/11/2025	7h
Accompagnant Petite Enfance	Prévention sécurité incendie	4/07/2025	4/07/2025	3h
Auxiliaire de Puériculture	Prévention sécurité incendie	4/07/2025	4/07/2025	3h
Responsable	Prévention sécurité incendie	4/07/2025	4/07/2025	3h
Responsable	Préparer sa Labellisation Ecolocrèche	26/09/2025	26/09/2025	7h
Responsable	Piloter et optimiser la gestion de la crèche	29/09/2025	30/09/2025	10h

L'équipe a bénéficié d'une formation collective sur l'« accompagnement à la parentalité » avec l'équipe de la micro-crèche Les Lutins de Lamounet.

Les autres formations dispensées sont liées aux obligations règlementaires, notamment pour l'« analyse de la pratique » et la « prévention sécurité incendie », et nécessaire au fonctionnement et au projet de l'établissement : « piloter et optimiser la gestion de la crèche » et « préparer la labellisation Ecolocrèche ».

1.4.4 L'accueil des stagiaires et apprenties

Tout au long de l'année, l'équipe accueille et participe à la formation d'élèves destinés au travail dans le secteur de l'enfance famille. Durant cette année 2025, nous avons pu accueillir :

Stagiaires accueillis :

Etudes suivies	Nombre de jours	Date début stage	Date fin stage
Bac Pro SAPAT	15 jours	6/01	24/01
Collège, classe de 3 ^{ème}	3 jours	22/01	24/01
Collège, classe de 3 ^{ème}	3 jours	04/02	06/02
Collège, classe de 4 ^{ème}	2 jours	11/02	12/02
Formation Educateur de Jeunes Enfants 1 ^{ère} année	8 semaines	24/02	06/05
Collège, classe de 4 ^{ème}	2 jours	24/04	25/04
Lycée classe de terminale	10 jours	16/06	27/06
Bac Pro SAPAT	15 jours	01/12	19/12
Formation Psychomotricité 1 ^{ère} année	10 jours	08/12	19/12

Durant cette année 2025, nous avons pu accueillir au total 9 stagiaires sur une durée totale de 100 jours.

Apprenti.e.s accueilli.e.s :

Durant cette année 2025, nous n'avons pas pu accueillir d'apprenti.

1.4.5 Valorisation des métiers de la Petite Enfance

L'équipe est en contact régulier avec les écoles pour accompagner les stagiaires. Aucune autre action n'a été mise en œuvre dans la valorisation des métiers de la petite enfance.

2. LES CHIFFRES CLÉS



2.1 La population accueillie

57 enfants ont été accueillis au cours de l'année 2025. Cela représente 50 familles.

2.1.1 L'origine géographique

Origine géographique	Nombre d'enfants accueillis
Les Ponts de Cé	55
Louresse-Rochemenier	1
Chanzeaux	1

Les 2 familles hors communes sont des familles dont un des deux parents travaillent pour la collectivité des Ponts de Cé ou VYV3.

2.1.2 Les enfants en situation de handicap et/ou à besoin spécifique

Au cours de l'année 2025, la crèche a accueilli aucun enfant en situation de handicap et/ou à besoin spécifique.

2.1.3 Les revenus des familles en 2025

Revenus annuels des familles	Année 2025		Année 2024	
	Nb	%	Nb	%
Au-dessus de 85 740€ (plafond)	8	14	9	15
Entre 85 740€ et 55 000€	9	16	8	14
Entre 55 000€ et 30 000€	14	24	19	30
Entre 30 000€ et 7 100€	17	29	14	24
Moins de 7 100€ (plancher)	10	17	11	17

Au plancher, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, cela concerne 10 familles soit 17%. Cela est **stable par rapport à l'année 2024 (11 familles ; 17% en 2024)**.

Au plafond, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, cela concerne 8 familles soit 14%. Cela est **stable par rapport à l'année 2024 (9 familles ; 15% en 2024)**.

La typologie sociale des familles accueillie au Multi-accueil est constante d'une année sur l'autre. Nous accueillons une population très variée et intégrée socialement de façon disparate. Les besoins et l'accompagnement sont très hétérogènes et demandent une grande adaptabilité des équipes.

2.1.4 La participation financière des familles

Le taux horaire moyen en 2025 est de 1.74 euros de l'heure. Celui-ci a légèrement diminué par rapport à l'année 2024 avec un prix horaire à 1,79€.

Taux de participation financière	Nombre de famille (année 2025)	Nombre de famille (année 2024)
Inférieur à 0,33€	5	5
De 0,33€ à 1€	15	17
De 1,01€ à 2€	13	14
Plus de 2€	25	25

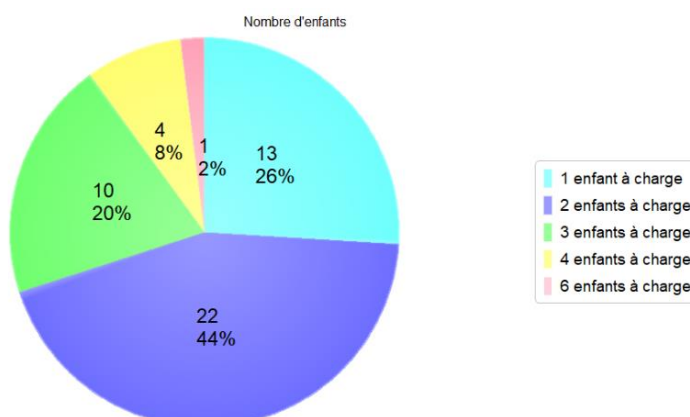
Le taux horaire est constant à quelques centimes près d'une année sur l'autre.

2.1.5 Les situations familiales

Situation familiale	Nombre de famille (2025)	Nombre de famille (2024)
Nombre de famille dont les parents vivent en couple	43	39
Nombre de familles monoparentales	7	6
Nombre de familles ayant connu une situation de crise/fragilité (séparation divorce, deuil, problème de santé, ...)	4	6
Nombre de familles en difficulté de communication (par exemple via la langue)	4	2
Nombre de familles orientées (service social de la CAF, PMI, autres)	3	3

Les situations et les problématiques familiales sont constantes d'une année sur l'autre, même si on peut constater une sollicitation plus intense des familles sur des problématiques éducatives.

Graphique : Répartition des familles selon le nombre d'enfants



2.2 L'activité

2.2.1 Le taux de facturation

Le taux de facturation totale pour 2025 est de 109,58 %. Il est en légère diminution comparé à l'année passée (113,51 % en 2024).

Le taux de facturation est impacté notamment par les absences régulières des enfants sans prévenance ou tardive. L'absentéisme est quotidien soit pour maladie ou convenance personnelle, il est imprévisible et difficile à remplacer par les équipes. Un travail sur l'optimisation des contrats est régulièrement réalisé par le responsable afin d'optimiser au mieux le taux. Une sensibilisation des familles est régulièrement effectuée sur le bon respect des contrats et sur la prévenance et l'anticipation des absences de leurs enfants.

2.2.2 Taux d'occupation financier

Le taux d'occupation financier totale pour 2025 est de 77 %. Il est en légère diminution comparé à l'année passée (82 % en 2024).

En 2025, les familles ont bénéficié de 4 semaines de congés déductibles où en 2024 elles n'en bénéficiaient que de 2. En raison de l'absence du responsable sur le premier semestre, le renouvellement d'accueil occasionnel a été réduit.

2.2.3 Nombre d'heures facturées

En 2025, il a été facturé 51766 heures.

Le nombre d'heure facturé est légèrement en diminution par rapport à 2024 (55772 heures) en lien avec le taux de facturation.

AU GLOBAL 2025 :

	2025	2024	2023
Nombre d'heures facturées	51766	55772	55181
Nombre d'heures réalisées	47242	49134	49734
Taux de facturation	109,58 %	113,51 %	110,95 %
Taux d'occupation financier	77 %	82 %	82 %

En 2025, le taux d'occupation est inférieur aux années précédentes mais la gestion du taux de facturation est en progression.

2.2.4 La liste d'attente

Les demandes de préinscription sont, dans un premier temps, prises en charge par le Relais Petite Enfance. Lors d'une rencontre ou un échange de mail, la responsable du RPE, présente les différents modes d'accueil du territoire et transmet les liens de préinscription pour le multi-accueil et la micro-crèche. Le responsable du multi-accueil réceptionne les demandes, les vérifie et confronte les informations avec le RPE. Le responsable consolide ensuite les données pour les commissions avec notamment une demande aux familles de mise à jour des informations pour le 31 janvier.

87 dossiers de préinscription ont été proposés pour la commission d'attribution de mars 2025 pour la rentrée de septembre 2025, dont 61 ayant comme premier choix le multi-accueil et 26 la micro-crèche.

A l'issue de la commission, 15 nouveaux enfants ont été accueillis au multi-accueil en accueil régulier dont 8 en 5 jours semaines, 4 en 4 jours semaines, 1 en 3 jours et 2 uniquement le mercredi. 8 nouveaux enfants ont été accueillis à la micro-crèche : 5 en 5 jours semaines, 2 en 4 jours et 1 en 3 jours semaine. Les arrivées ont été progressives en fonction des besoins des familles, nous avons pu constater plusieurs désistements (4) suite à la commission ou la prise de contact pour l'inscription ce qui a décalé les arrivées des enfants notamment sur le multi-accueil.

Au 16/02/2026, 80 préinscriptions sont en attente pour la rentrée de septembre 2026 dont 51 ayant comme premier choix le multi-accueil et 29 la micro-crèche.

2.3 Les types de contrats

Contrat	Nombre	%
Accueil régulier	47	82 %
Accueil occasionnel	7	18 %

Les demandes d'accueils sont saisonnières, les plus fortes demandes se font généralement autour avril/mai pour faciliter la rentrée scolaire des enfants. Afin d'optimiser le taux de fréquentation, il est difficile de laisser des places en attente, c'est pourquoi les accueils réguliers prennent une place prépondérante.

3. LES ACTIONS MISES EN PLACE



3.1 Par les professionnels

3.1.1 Pour les familles

Dans le cadre de rencontres individuelles

Le temps d'admission : Une fois l'ensemble des données d'inscription transmises par la famille, un 1^{er} rendez-vous leur est proposé avec le responsable. Lors de cette rencontre, une présentation de l'équipe, du fonctionnement de la structure et des projets mis en place est effectuée. Ensuite, un temps d'échange se fait sur les modalités d'accueil de l'enfant : jours et horaires d'accueil, déroulement de la familiarisation et sur l'ensemble des questions que peuvent se poser les familles. A la fin de ce rendez-vous, et dans la mesure du possible, une visite de la structure est proposée aux familles. Ce 1^{er} rendez-vous est important pour la mise en place du lien de confiance.

Pour donner suite à ce rendez-vous, plusieurs **temps de familiarisation** sont proposés à la famille selon leurs disponibilités et besoins. En cas d'accueil en urgence, la crèche s'adapte à la situation des familles. La durée de la familiarisation est toujours fixée au rythme des besoins de la famille et de l'enfant. Ces temps permettent au professionnel référent de recueillir les habitudes de vie de l'enfant pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins au quotidien. Ils permettent également de créer un lien de confiance avec la famille.

Il est également proposé chaque année aux familles **des temps d'échanges (bilan à 3 mois d'accueil pour les nouveaux inscrits, bilan d'accueils et/ou bilans de mi-parcours)**. Ils permettent d'échanger avec les familles autour de l'accueil de leur enfant mais aussi autour de sujet comme le sommeil, alimentation, etc. en fonction des besoins repérés et/ou de leurs demandes. Ces rencontres se font toujours en présence du professionnel qui accompagne l'enfant au quotidien. Si besoin particulier, le responsable (ou une éducatrice de jeunes enfants) ainsi que le RSAI peut également être présents.

Selon les échanges, le contrat d'accueil peut être réévalué.

En 2025, nous avons réalisé 5 bilans à 3 mois d'accueil, 9 bilans de fin d'accueil + 6 bilans de mi-parcours à la demande des professionnelles ou des parents.

Un temps individuel est instauré avec chaque famille lors des transmissions du matin et du soir. Les familles peuvent ainsi exprimer leurs besoins et/ou ressentis s'ils le souhaitent.

Les équipes peuvent également répondre aux demandes ponctuelles et individuelles de certaines familles qui souhaitaient les rencontrer.

Dans le cadre de rencontres collectives

- **Parents Papotent** « ateliers » proposés aux familles par les professionnels du multi-accueil ou avec la présence d'un intervenant extérieur :
 - Le 22 avril : **Quels jeux simples proposer à mon enfant ?**

Proposer aux parents des idées des jeux faciles à fabriquer à partir de matériaux de récupération, de matériel écologique et /ou peu onéreux. Nous avons installé dans la salle à manger les jeux dont nous disposons au multi-accueil sur ce thème. Deux professionnelles échangeaient avec les parents sur les autres possibilités de jeux au regard des âges de leur(s) enfant(s). Ces jeux encouragent tout autant la découverte sensorielle, la motricité, développement du langage, l'autonomie, ... Tout en étant économiques et écologiques.



10 familles ont participé à ce « parents papotent ».

- Le 7 octobre : **Promotion de la médiathèque.** Dans le hall du multi-accueil, animé par une bibliothécaire de la ville et le responsable de la structure.
- Le 17 novembre : **Accompagner la motricité de mon enfant pour permettre son développement de 0 à 3 ans.** Animé par Angélique Cariou, Psychomotricienne. 2 familles ont participé à ce « parent papotent ».

- **Rendez-vous des familles : Dans le cadre du projet éducatif du territoire de la ville des Ponts de Cé :**

Proposition d'un **atelier « parcours sensoriels »** ouvert aux enfants accompagnés de leurs parents.

Les 24 et 28 avril de 18 h 15 à 19h et le 30 avril de 14 h à 18 h : un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable.

Le 29 avril, en partenariat avec le RPE. **Soirée échanges** : « mon enfant s'oppose ; comprendre ses besoins et l'accompagner au quotidien ». Soirée animée par Emilie Sorrieul à la médiathèque de la ville, ouvert à tous.

- **Ateliers Parents-Enfants :**

Les parents sont invités sur des temps le matin, pour découvrir le quotidien de leur enfant au multi-accueil et partager un temps privilégié avec lui. Des activités quotidiennement réalisées ont été proposées sur ces temps (temps lecture et chansons, transvasement, pâte à sel, ...).

- 4 dates proposées chez les explorateurs et 4 familles.
- 5 dates proposées chez les aventuriers.

- **Fête de l'été : Repas zéro déchet :**

Animation autour des fruits et légumes de saison

Le 24 juillet, les familles ont été invitées à partager un temps convivial au multi-accueil pour la fête de l'été. Nous avons proposé aux parents d'apporter un plat Salé et/ou Sucré afin de le partager tous ensemble. Nous avons maintenu l'objectif de ne produire aucun déchet.

Pour cela nous avons suggéré aux parents d'apporter leurs préparations dans des boîtes réutilisables ou dans des plats qu'ils rapportaient ensuite.

Des animations autour des fruits et légumes de saison ont été proposées (loto fruits/légumes, jeux sur les expressions de fruits et légumes, jeu du goût et des senteurs).

Des albums photos de l'année ont été réalisées par les professionnelles.

- **Semaine de la motricité du 17 au 22 novembre :**

En partenariat avec le Relais Petite Enfance, la micro-crèche et le multi-accueil. Les enfants sont invités à grimper, ramper, sauter dans un espace aménagé spécialement pour eux par les services petite enfance de la ville.

Quatre matinées sont réservées pour le multi-accueil durant la semaine.

Une après-midi, le mardi et une matinée, le samedi, sont également proposées aux familles sur réservation. L'accueil est assuré par deux professionnels du multi-accueil, de la micro-crèche ou du RPE.



3.1.2 Pour les enfants / En lien avec notre projet pédagogique

Quotidiennement, une réflexion est portée par les professionnelles afin de proposer un aménagement de l'espace et des activités adaptées aux besoins de chaque enfant : lecture, imitation, construction, moteur, ...

Des activités d'éveil, de motricité, artistiques, de manipulation sont proposées chaque jour aux enfants, comme la peinture, le dessin, les comptines, jeux de construction et jeux extérieurs.

- **Journée Carnaval** : journée festive où les enfants ont mis leur plus beau costume. Des activités comme parcours de motricité, piscine de balles, décoration de masques... ainsi que la confection de crêpes ont été proposés aux enfants.
- **Achat de matériel Montessori** pour enrichir nos ateliers d'inspiration Montessori. Ils sont adressés aux enfants en fonction de leur niveau de développement dans le but de répondre à leurs besoins individuels : d'autonomie, de motricité fine, de transvasement, de concentration, langage, ... Pour se faire l'adulte propose à un groupe d'enfants un environnement contenant avec une ambiance sonore réduite. Par une observation soutenante de l'adulte, l'enfant a le choix d'expérimenter, de répéter à son rythme et selon son envie. Ces temps privilégiés permettent d'encourager et de valoriser les compétences des enfants.
- **Inspiration Snoezelen** achat de matériel multisensoriel afin de pouvoir proposer des ateliers régulièrement au multi-accueil.



- **Rive d'arts le 22 avril 6 enfants : « textile tactile » : Exposition immersive** Zones d'explorations sensorielles pour adultes accompagnés d'enfants dès 1 an.
- **Ateliers cuisine : des ateliers cuisines sont proposés aux enfants dans le but de partager un gâteau pour fêter des moments festifs ; confection crêpes.**
- **Pique-nique dans le jardin : au cours de l'été, les enfants ont mangé dans le jardin à plusieurs reprises assis sur des nappes.**

3.2 Dans le cadre de partenariat

Il est important pour nous de renforcer notre lien avec les acteurs du territoire de la ville des Ponts de Cé. Dans ce but, différents partenariats sont mis en place ou sont en développement :

- **Résidence autonomie « Champs Fleuris » : 6 rencontres jusqu'au mois de juillet et 3 à partir de septembre.**

Objectif : Notre projet intergénérationnel est de renforcer les liens entre différentes générations à travers des activités communes. Ce projet enrichissant donne lieu à des rencontres conviviales, et, plus globalement contribuent au bon vivre ensemble.

Cette relation, qui se noue par le regard, le sourire ou le jeu, est essentielle pour l'enfant, notamment à l'âge où il consolide son identité en se confrontant à l'Autre et découvre la socialisation.

L'intergénérationnel est une manière naturelle de replacer les personnes âgées au cœur de la société et leur permettre de transmettre, leur donner confiance dans leur capacité à donner.

La réciprocité que permet le lien intergénérationnel offre aux enfants et aux personnes âgées la joie d'apprendre au contact des autres, mais aussi de transmettre. La personne âgée porte sur l'enfant un regard bienveillant, neuf, sans inquiétude ni pression, qui fait grandir sa confiance en lui. De même, le jeune enfant a les capacités d'offrir sa joie spontanée.

Les rencontres auront lieu en matinée (de 10h à 11h) à raison d'une fois par mois

Nous nous rendrons à pied à la résidence autonomie « Les Champs Fleuris » qui se situe à 300 m du multi-accueil puis la rencontre suivante, nous accueillerons les résidents au multi-accueil.

Un groupe de 4 enfants (2 aventuriers et 2 explorateurs) y participera. Ils seront accompagnés par deux professionnelles.

Un groupe de 6 résidents et un accompagnant participent pour la résidence autonomie « Les Champs Fleuris »

Afin d'assurer une continuité dans les relations entre les personnes âgées et les enfants du multi-accueil, le même groupe d'enfants participera à ces rencontres tout au long de l'année.

Au multi-accueil, la salle à manger des enfants est spécialement aménagée ces jours de rencontre afin que chacun se sente à l'aise pour participer pleinement à cet échange.

Aux champs fleuris, une salle a été aussi aménagée pour nous recevoir.

⇒ **Activités proposées** : Comptines, lecture, dessin, gommettes, encastrements, ...

- **Médiathèque** : 4 jusqu'au mois de juillet et 3 à partir de septembre

Soit les enfants prennent le mini-bus de la ville pour se rendre à la médiathèque, soit la bibliothécaire se déplace au multi-accueil.

Les séances sont parfois partagées avec les assistances maternelles de la ville.

L'accès à la culture et à la lecture est essentiel pour le développement et l'épanouissement des enfants. Ils écoutent, manipulent, échangent autour d'un support : le livre. Différents sens sont mis en avant lors de cette rencontre.

Les équipes font une sélection d'ouvrages à emprunter

- **Jardin partagé** : 3 juin 3 juillet, 16 juillet, 5 novembre (6 enfants à chaque séance)

Objectifs : Etant sensibles à l'environnement, l'équipe du multi-accueil souhaite transmettre des valeurs liées à la nature, en faisant participer les enfants, à leur niveau. L'environnement est une des préoccupations de notre société. Il est donc important de les sensibiliser dès le plus jeune âge.

Les enfants participent à leur manière à ce projet, en fonction de leur âge, leurs capacités et leur compréhension, accompagnés des professionnelles et de Jacqueline RETHORE.

➤ **Nos objectifs sur le moyen et long terme sont :**

- La sensibilisation à l'environnement.
- La découverte des fruits, légumes, herbes aromatiques, fleurs (possibilité d'accompagner cette activité de livres, imagiers).
- Étendre le projet en créant un jardin au multi-accueil et en incluant les familles.

➤ **Les intérêts de ce projet sont :**

- « Jouer avec la nature » : découverte de la matière « terre », l'eau, manipuler, cueillir, ...
- Découvrir le matériel de jardinage et son utilisation (pelles, râteaux, arrosoir).
- Enrichissement du vocabulaire.
- Favoriser les différents sens : voir pousser, sentir les odeurs liées aux fleurs, herbes aromatiques, toucher la terre, goûter ce qui a poussé.
- Participer au développement de la motricité fine : utiliser l'arrosoir, le matériel comme les pelles, râteaux, creuser, cueillir, arracher les mauvaises herbes, ... participent à la motricité de la main par différents mouvements nécessaires



- **L'espace jeunesse** : une professionnelle du multi-accueil participe à la journée de sensibilisation au babysitting avec le RPE. Cette journée est proposée aux jeunes de la ville.

- **L'ESAT « Bords de Loire »** pour la réparation des tapis.

- **Le Relais Petite Enfance** : certains temps fort, de l'année sont fait conjointement avec le Relais. Comme par exemple la semaine de la motricité, certains temps avec la Médiathèque, semaine thématique de la ville, ...
- **La collectivité** : mise à disposition de mini-bus pour les Sorties et de salle communale pour les journées pédagogiques.

3.3 Dans le cadre de la prévention

Les Lutins mène des actions concernant la prévention tout au long de l'année.

- **Sensibilisation sur la dépression périnatale** pour les professionnels (organisée par deux puéricultrices de la Maison des Solidarités).
- **Prévention solaire** : intervention d'une opticienne d'une boutique Ecouter Voir (VYV3) au multi-accueil pour distribuer gratuitement des lunettes de soleil aux enfants et informer les parents des précautions à prendre en termes de prévention solaire.

Le multi-accueil Les Lutins mène des actions concernant la prévention tout au long de l'année. Notamment en favorisant l'utilisation de produits d'hygiène ayant un très faible impact sur la santé des jeunes enfants comme :

- L'utilisation d'une crème solaire bio sans filtres chimiques, sans parabène et sans conservateurs chimiques, respecte l'environnement. Les filtres solaires sont minéraux (d'où le très léger voile blanc pour les indices 50+). La dimension des particules de titane est suffisamment grosse pour ne pas traverser l'épiderme ; elles restent à la surface de la peau pour jouer pleinement leur rôle d'écran face aux UV.
- L'utilisation d'une crème pour le change Bio noté 100% sur l'application Yuka, ...

3.4 Par la Direction VYV³ Pays de la Loire

Différents temps collectifs sont mis en place afin de maintenir le lien entre les RCT, les responsables et les équipes :

- **Les échanges inter-structures** : il s'agit de passer quelques heures/jours dans une autre structure, de manière à découvrir un autre fonctionnement. Nous valorisons le partage de connaissances et expériences entre les professionnels des différentes structures, ainsi des professionnels peuvent se rencontrer pour partager sur les bonnes pratiques, un retour d'expérience d'un projet mené, ...
- **Les missions d'appuis des responsables de structure** : Dans un environnement professionnel en constante évolution marqué par la complexité croissante des enjeux managériaux et organisationnels, les structures sont régulièrement confrontées à des situations complexes. Afin de faire face à ces défis de manière agile et solidaire, dans un souci d'optimisation des ressources internes et de développement d'une culture de

collaboration entre pairs, certaines compétences spécifiques : techniques, stratégiques, managériales et relationnelles ont été identifiées au sein des équipes de direction des structures. Ces compétences peuvent être mobilisées pour venir en **appui ponctuel à d'autres responsables** confrontés à des situations complexes ou inhabituelles (gestion de crise, accompagnement au changement, management d'équipe en tension, réorganisation, prise de poste, ...). L'objectif est de **mutualiser les expertises internes afin de renforcer la performance collective et la résilience des structures**.

- **Les réunions de territoire**, réunissent l'ensemble des responsables des structures petite enfance une fois toutes les 6 semaines sur une journée. Elles sont animées par les RCT avec son territoire ou en mélangeant les territoires selon les thématiques abordées. L'objectif est d'échanger sur les pratiques, la pédagogie et donner les informations importantes. En 2025, 6 réunions de territoires ont eu lieu.
- **Le suivi individuel du responsable** : Des temps réguliers (en présentiel ou en distanciel) sont mis en place entre le RCT et le responsable afin de faire un point sur l'équipe, les enfants, la pédagogie, les projets, le suivi de l'activité de la structure (taux de facturation, occupation, masse salariale, ...). Ils sont importants car ils permettent d'échanger sur d'éventuelles difficultés et mettre en place les actions appropriées.
- **Des groupes de travail** pour l'ensemble des professionnels : chaque année des thématiques de travail sont définies, soit par la Direction Petite Enfance soit par les remontées de terrain. Ils permettent aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, de partager leurs expériences ou difficultés, de valoriser les actions qu'ils ont pu mettre en place au sein de leur structure et de réfléchir à des outils pouvant être transmis et partagés à tous. Ces groupes de travail font l'objet de restitution.
- **Des séminaires** : à destination des responsables d'établissements (crèches, RPE, LAEP et ludothèque), ils sont organisés par la Direction de la Petite Enfance. Ce sont des espaces de diffusion d'informations institutionnelles propres à VYV³ Pays de la Loire, à l'activité métier Petite Enfance, aux réseaux nationaux mais également un lieu de réflexion sur le contexte sociétal, politique et législatif. Ces temps permettent de travailler des thématiques propres à la petite enfance, à la famille, de partager et valoriser des expériences innovantes initiées dans les structures.

Deux séminaires ont eu lieu en janvier et septembre 2025. Le séminaire de septembre a été marqué par l'intervention de M. Pierre MOISSET, sociologue, qui a mené une conférence sur « Les évolutions sociétales autour du jeune enfant et de son accueil ».

Une journée de l'encadrement a eu lieu le 20 novembre 2025 en présence de la direction régionale, des directeurs régionaux métier, les responsables des différents établissements (crèches, magasins, EHPAD, ...) et les fonctions supports.

3.5 Dans le cadre de la démarche RSE de la structure

La démarche RSE est traduite en 4 axes de mobilisations. Différentes actions sont mises en place pour décliner ces axes tout en étant attentif à respecter les attentes de nos parties prenantes et notre projet d'établissement.

PRENDRE SOIN DE NOS BÉNÉFICIAIRES et favoriser des environnements promoteurs de santé. Cela s'exprime par l'attachement au développement de la prévention et de l'éducation à la santé.

PRENDRE SOIN DE NOS COLLABORATEURS en faisant du travail une facture de développement individuel et collectif. C'est reconnaître et valoriser le savoir de nos professionnels.



ŒUVRER POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE. La différence c'est la diversité, la pluralité, la multiplicité, la complexité. C'est une source de richesses, qui amène à penser d'autres manières de faire, d'accueillir et d'accompagner, pour permettre l'égalité des chances et une société plus inclusive.

PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT en contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de toutes les ressources. Notre objectif est de favoriser la prise de conscience sur les liens entre environnement et santé en mettant en place différentes actions pouvant être engagées par les professionnels de la petite enfance et les parents/enfants.

Les faits marquants de l'année

Depuis novembre 2022, le multi-accueil est entré dans une démarche de labélisation Ecolocrèche soutenue par LabelVie, afin de valoriser les actions déjà mise en place dans le cadre du développement durable mais aussi en ayant pour objectif de progresser dans la démarche

- ❖ **Travail facteur de développements individuel et collectif :**
 - Les professionnels ont accès à la formation individuelle et/ou collective.
- ❖ **Société plus inclusive :**
 - Nous favorisons l'accueil des enfants en situation de handicap.
 - Les espaces verts sont entretenus par un ESAT.
- ❖ **Préservations de toutes les ressources :**
 - Nous privilégions les achats de jeux, jouets, vaisselles, linges avec des matières naturelles, recyclées et/ou recyclables.
 - Nous sensibilisons les usagers et les professionnels à consommer de façon raisonnée.
- ❖ **Environnements promoteurs de santé :**
 - Nous mettons à disposition des usagers des documentations sur la santé et l'environnement.
 - Nous favorisons les sorties régulières dans la cour et l'aération des espaces de vie.

3.6 Dans le cadre de la démarche qualité

3.6.1 Les faits marquants de l'année

Constitution du dossier de labélisation Ecolocrèche avec le remplissage du diagnostic intermédiaire qui permet de mesurer les évolutions de nos pratiques depuis l'entrée dans la démarche en novembre 2022 et la rédaction du « récap actions » qui retracent l'ensemble des actions mise en place par l'équipe au cours des 3 dernières années.

Le dossier de labélisation a été déposé fin décembre 2025.

3.6.2 Le baromètre de satisfaction des familles



Depuis le 1^{er} janvier 2019, nous réalisons avec le réseau DPAM, une enquête de satisfaction auprès des familles. Cette enquête appelée « **Baromètre de satisfaction des familles** », concerne tous les enfants accueillis dans les crèches mutualistes au cours de **l'année 2024**.

Majors Consultants a été missionné pour interroger les familles, analyser et restituer les résultats. Ces derniers ont été communiqués par les responsables aux familles, professionnels et partenaires.

Le baromètre de satisfaction des familles est en lien direct avec la démarche qualité mise en place au sein de VYV³ Pays de la Loire (réponse au référentiel AFNOR et au référentiel national).

L'enquête de satisfaction s'est déroulée du **21 mars au 25 avril 2025**.

Au global, sur l'ensemble des crèches VYV³ Pays de la Loire, le taux de retour est de 59% (contre 47% en 2024) et 96% des familles sont satisfaites de nos établissements d'accueil.

Résultats de la crèche

En 2025, 22 familles ont répondu au questionnaire (contre 19 en 2024) soit un taux de participation des familles de 41% (contre 47% en 2024).

La participation est constante d'une année sur l'autre, une campagne de communication a été réalisé via l'affichage au multi-accueil ainsi que par mail aux familles concernées.

La crèche a obtenu une satisfaction globale de 8,4/10 (contre 9,3/10 en 2024) et les familles recommande la crèche à 77 % (contre 89 % en 2024)

Les résultats en baisse sont liés à une famille insatisfaite en raison de l'absence de place en accueil régulier pour son enfant malgré un accueil occasionnel fréquent.

Appréciations détaillées :

Thème	Note sur 10	Evolution 2024/2025	Note sur 10 (VYV ³ PDL)
La procédure d'inscription	8,5	↘	8,9
La période d'adaptation	8,6	↘	9,3
Le fonctionnement de l'établissement	8,5	↘	9,2
Les relations parents/structure	9,0	↘	9,1
La vie quotidienne	8,9	↘	9,2
Les locaux	8,6	↘	9,1

Les résultats en baisse sont liés à une famille insatisfaite en raison de l'absence de place en accueil régulier pour son enfant malgré un accueil occasionnel fréquent

Suite au retour des familles, la communication sur les absences des professionnels et de leur remplacement a pointée. Pour répondre à ce besoin, un tableau blanc a été installé proche de la borne pointage, les remplacements même ponctuels y sont notés afin que les familles puissent avoir l'information sur les mouvements d'équipes. Un retour sur les difficultés de stationnement a été également nommé, surtout lorsque la salle de la Guillebotte est utilisée.

Globalement, les familles sont satisfaites de l'accueil, l'accompagnement de l'équipe ainsi que les propositions pédagogiques et éducatives proposées.

3.6.3 La mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité au sein de notre structure

Obtenir la labellisation Ecolocrèche début 2026 et poursuivre la démarche en maintenant l'implication des équipes et en incluant encore plus les familles et les partenaires.

3.6.4 Les réclamations et les évènements indésirables

Contrat	Nombre 2025	Nombre 2024
Réclamations familles	0	0
Évènements indésirables	3	1

Aucune réclamation famille n'a été enregistrée en 2025, toutes les demandes particulières des familles ont fait l'objet d'une attention particulière du responsable et de l'équipe.

Les évènements indésirables sont liés aux prestataires ménage et restauration où un suivi a été mis en place. Un autre évènement a été enregistré sur la présence de légionella spp dans le réseau d'eau chaude, une série d'actions de prévention et de traitement ont été mises en place associés à des analyses de suivi jusqu'à résolution de la problématique.

3.6.5 Les difficultés rencontrées

Le bâtiment vieillissant demande une attention particulière. Certains problèmes techniques perturbent le bon fonctionnement de l'établissement comme par exemple : le digicode qui n'est toujours pas opérationnel, ...

3.7 Pour les professionnels

- ❖ Les temps d'intervention du RSAI auprès des équipes : la fréquence est variable, elle est principalement à la demande de l'équipe en fonction des besoins. Le RSAI peut intervenir pour des conseils, des accompagnements sur des gestes de soins, des temps d'observation des enfants, la validation des Protocoles d'Accueil Individualisé, ...
- ❖ Réunion d'équipe : toutes les 8 semaines, une réunion d'équipe est organisée. Ces réunions permettent de transmettre à l'équipe des informations du pôle, de travailler sur les actions à mettre en place à destination des enfants et des familles.
- ❖ Réunion hebdomadaire d'une heure dans chaque équipe (sujets divers : organisationnels, situation d'enfants, organisation de sorties, ajustement de nos pratiques quotidiennes, ...).
- ❖ Les analyses de pratiques : 4 séances d'analyse de la pratique ont été proposées aux équipes en commun avec la micro-crèche Les Lutins de Lamounet.
- ❖ 3 journées pédagogiques : Lors de la première journée, la RSAI a accompagné l'équipe sur la remise à niveau des gestes de premiers secours et l'équipe a travaillé sur les projets de l'année. Lors de la seconde journée, une réflexion autour de notre pédagogie a été menée et un bilan sur les partenariats a été réalisé avec une réflexion sur les perspectives à venir. Lors de la dernière journée, l'équipe avec celle de la Micro-crèche a bénéficié d'une formation sur l'accompagnement à la parentalité.
- ❖ Ecolocrèche : une partie de l'équipe a participé aux « Appels du réseau » en fonction des thématiques qui les intéressaient (Repenser les jeux et activités, Eveiller avec la nature, Mobiliser l'équipe dans la démarche, Relation avec la PMI, Les activités nature) et à la rencontre régionale des engagées proposés par LabelVie dans le cadre de la labellisation Ecolocrèche.